

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1997 VENDREDI 25 AVRIL 2014

Santé publique

La vaccination, une priorité nationale en 2014



Des mamans et leurs tout-petits hier, lors du lancement de la vaccination à Brazzaville

En partenariat avec l'Unicef et l'Oms-Afro, le gouvernement a lancé hier la 4^e édition de la Semaine africaine de vaccination placée sur le thème «La vaccination, une responsabilité partagée».

«Pour le gouvernement de la République, la vaccination est une priorité nationale et toutes les actions seront mises en œuvre pour pérenniser cette intervention majeure de santé publique», a indiqué le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi.

La campagne qui vise quelque 23.000 enfants de 2 à 5 mois dans les deux principales villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire, a pour particularité l'introduction du vaccin contre les diarrhées aiguës à rotavirus.

Pages 5 et 14

CINÉMA

Un film congolais en compétition à Cannes

Entre le marteau et l'enclume, un film réalisé par Amog Lemra, est en compétition dans la catégorie des longs métrages à la onzième édition du Festival international du film panafricain, du 23 au 27 avril à Cannes en France.

Page 16

ÉDUCATION

Les USA s'engagent aux côtés de la femme congolaise



Stéphanie Sullivan et Catherine Embondza Lipiti

L'ambassadrice des États Unis en République du Congo, Stéphanie Sullivan, a exprimé, hier, la volonté de son pays de soutenir l'action du ministre de la promotion de la femme dans son engagement de faire participer les femmes aux différentes réunions concernant l'éducation. Selon l'ambassadrice, cet appui sera apporté dans tous les domaines des projets prioritaires du ministère de la Promotion de la femme en vue d'un partenariat plus renforcé.

Page 6

TENNIS DE TABLE

Les Diabes rouges à la Coupe du monde au Japon

La délégation des huit pongistes congolais, dont quatre hommes et autant de femmes, a quitté Brazzaville hier pour le Japon où elle prendra part, du 28 avril au 5 mai, à la Coupe du monde de tennis de table. Même si leur chance de médaille est minime sur le papier, les Congolais qui ont déjà fait leurs preuves sur la scène africaine n'y vont pas en victimes résignées.

«Ils se sont préparés pour réaliser de bons résultats et honorer le pays comme ils l'ont fait par le passé. Nous croyons en nos chances de remporter des médailles dans cette compétition», a notamment confié le premier vice-président de la Fédération congolaise de tennis de table, Jean-Marie Okouna.

Page 16

ÉDITORIAL

Exigence

Page 2

ASSEMBLÉE NATIONALE

La loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire adoptée

Le projet de loi approuvé par les députés hier vise à améliorer l'équilibre et l'efficacité économiques dans l'organisation du territoire national.

Page 3

ÉDITORIAL

Exigence

L'une des caractéristiques de l'époque où nous vivons est l'explosion de la communication qu'entraîne le développement accéléré et quelque peu anarchique des nouvelles technologies. Où qu'il vive dans le monde, chacun peut accéder instantanément aux sources d'information les plus diverses et aussi, malheureusement, les moins sûres. Téléphones portables, iPhones, iPads, smartphones, tablettes de toutes sortes permettent, en effet, aux médias d'informer quasi instantanément leurs lecteurs de ce qui est susceptible de les intéresser, mais ils donnent également aux simples individus une capacité de communiquer via les réseaux sociaux qui n'a aucun précédent dans l'histoire humaine.

Il ne fait guère de doute, par conséquent, que nous assistons aujourd'hui à une véritable révolution sociale, avec tout ce que ce terme comporte de positif et de négatif : de positif, puisque le temps et l'espace s'effacent pour laisser la place à une transmission instantanée des nouvelles et des idées qui contribue fortement à éclairer le monde dans lequel nous évoluons ; de négatif, hélas aussi, puisque tout et n'importe quoi peuvent être diffusés sur toute l'étendue du globe sans que le moindre contrôle, la moindre vérification des sources interviennent et sans que les règles éthiques ou morales fixées au fil du temps soient le moins du monde prises en considération.

Pour une profession comme la nôtre qui doit rendre compte de l'actualité le plus fidèlement possible, il y a là un défi redoutable à relever. Plus que jamais, en effet, les journalistes doivent veiller à ce que les sources d'information auxquelles ils se réfèrent pour rédiger leurs dépêches et leurs articles soient fiables. Inondés via internet, comme tous les autres humains, de rumeurs plus ou moins fondées, de nouvelles plus ou moins trafiquées, de réflexions plus ou moins orientées, il leur faut aiguïser leur sens critique afin de discerner le vrai du faux, le plausible de l'illusoire. Aujourd'hui plus encore qu'hier, le métier qu'ils exercent exige une attention, une vigilance de tous les instants.

Cela pour dire à ceux qui lisent chaque matin ce quotidien dans sa forme imprimée ou électronique que nous sommes pleinement conscients de la nécessité d'exercer notre métier avec une rigueur sans cesse plus grande.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat adopte quatre projets de loi

La chambre haute du Parlement a examiné et adopté au cours de sa séance plénière du 23 avril quatre projets de lois autorisant la ratification de certains accords et traités entre la République du Congo et certains de ses partenaires étrangers.

Au nombre de ceux-ci l'accord-cadre de coopération entre le gouvernement de la République du Congo et la République fédérale et démocratique d'Éthiopie signé à Brazzaville et établissant entre les deux États un cadre juridique de coopération bilatérale. Dans cet accord, il est notifié que les parties s'engagent à développer leur coopération dans les domaines de la politique, de l'économie, du commerce et de l'investissement, de l'agriculture, des sciences et de la technologie, de la culture, de l'éducation, de la santé, des médias, du cinéma, du sport ainsi que d'autres domaines d'intérêt mutuel.

Les institutions, organisations et entreprises compétentes représentatives des deux parties peuvent conclure des accords spécifiques pour atteindre les objectifs du présent accord. Outre les domaines d'intervention sus-indiqués, les deux parties conviennent aussi de collaborer étroitement pour la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité internationale en vue d'éradiquer les conflits en Afrique.

Ces affaires ont été examinées par la commission des affaires étrangères qui s'est également penchée sur le mémorandum d'entente entre le Congo et la République d'Afrique du Sud, mémorandum qui a pour objectifs, la promotion des investissements ainsi que la coopération commerciale, industrielle et technique. Ce dernier engage les deux parties à intensifier leurs efforts pour favoriser l'expansion du commerce et réduire le déficit commercial existant entre les deux pays.

Le Sénat a aussi examiné et adopté à

travers la commission défense et sécurité la loi autorisant la ratification du traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires adopté par l'Assemblée générale des Nations unies le 9 septembre 1996 à New York. Pour réaliser cet objectif et assurer l'application effective des dispositions dudit traité, il a été institué un cadre de consultation et de coopération entre les États parties, instrument principal

de tout autre document officiel. Cet accord prescrit aux deux parties de prendre des mesures efficaces pour prévenir la préparation et la perpétration d'actes terroristes au sein de leurs territoires contre les citoyens et la sécurité de l'autre partie.

Elle interdit le trafic des personnes et le passage clandestin des migrants, le trafic illégal des armes, des munitions, des explosifs et des matériaux nucléaires, biologiques, chimiques, radioactifs et toxiques, la contrefaçon de monnaie, de passeports, de visas et



Le siège du palais des Congrès

de l'organisation composé de tous les représentants des États. Elle comprend le conseil exécutif et le secrétariat technique.

Autre projet de loi examiné : la ratification de l'accord de coopération en matière de sécurité entre le Congo et la Turquie

Celui-ci vise à établir une coopération entre les deux États en vue de lutter contre le crime transnational, notamment les crimes liés au terrorisme, les crimes organisés relatifs à l'immigration clandestine et ceux liés aux trafics des êtres humains ainsi qu'aux stupéfiants, aux substances psychotropes et leurs composants. Cette loi stipule en outre que les deux parties se doivent de coopérer et de mener les enquêtes nécessaires en vue de prévenir et de réprimer le crime transnational, notamment le blanchiment d'argent, les crimes cybernétiques, la contrebande des pro-

ductions culturelles et naturelles, la production illicite et le trafic des substances psychotropes et de leurs composants.

En outre, elle fait obligation de proscrire les activités de presse écrite et visuelle des organisations terroristes, de les considérer comme illégales et de prendre les sanctions appropriées conformément à la législation nationale, d'adopter et mettre en œuvre des mesures de lutte efficace contre les personnes et les institutions qui fournissent un appui financier ou autres aux organisations terroristes sur leurs territoires, d'échanger les informations et les expériences concernant les méthodes de prévention et d'éradication du terrorisme et bien d'autres.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luca Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de

la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces :

Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vers une politique de transfiguration du territoire national

D'importantes mesures territoriales sont envisagées en vue de transformer l'architecture d'ensemble. Pour s'y conformer, le projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire a été adopté, le 24 avril à Brazzaville, par la chambre basse du Parlement.

Cette politique de transformation du territoire national par les pouvoirs publics sera mise en œuvre pour améliorer l'équilibre et l'efficacité économiques. Ainsi, plusieurs actions et opérations y sont inscrites, afin de réussir l'industrialisation et la modernisation du Congo tout en préservant l'environnement. Ce projet énonce les prescriptions multisectorielles majeures de transformation du territoire. Aussi, il fixe les missions qui doivent être accomplies au titre de la reconquête de l'espace national et de l'égalité d'accès aux services publics prioritaires.

Cependant, pour chaque secteur, sont édictées des orientations fondamentales à promouvoir sur le territoire, à savoir : les réseaux d'infrastructures routières, aéroportuaires, ferroviaires, fluviales, sani-

taires, éducatives ; les équipements et services d'appui à la production, à la mesure des enjeux économiques du Congo. Ces prédispositions ont été établies en vue d'attirer les investisseurs potentiels dans la démarche qui porte sur la diversification de l'économie nationale.

Outre les principes de base, cette loi définit cinq axes fondamentaux de la politique d'aménagement. Il s'agit de l'unification et du zonage du territoire, de l'armature urbaine et villageoise, des services publics ainsi que du développement local. En plus de ces axes, cette loi définit également les directives spécifiques sur certaines parties du territoire, notamment la forêt, le couloir fluvial, les rivières, les mines solides et liquides, les zones montagneuses, les lacs, les aires protégées, les zones économiques spéciales et les zones industrielles. «*Les opérations de transfiguration du territoire ont un coût considérable. Il est donc important de dresser des outils financiers et institutionnels appropriés. Hormis les crédits d'investissements classiques inscrits au budget de l'État couvrant les opérations sectorielles, le gouvernement apporte d'autres ressources complémentaires. Ces*

ressources serviront au financement des contrats de plan État-départements, des sociétés de développement départemental, d'une ligne budgétaire pour des opérations d'urgence de proximité, et à la prise de participation de l'État au capital des institutions villageoises de micro-finance», a déclaré le ministre de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya.

Coordination, participation et concertation

En effet, la politique d'aménagement du territoire et du développement national repose sur les principes de coordination, de participation et de concertation. Cette architecture d'ensemble nécessite des documents d'orientation tels que le schéma national d'aménagement du territoire, le code d'aménagement du territoire, les schémas directeurs de villes et les plans d'urbanisme.

Les préoccupations des députés ont été axées sur la non prise en compte d'un schéma relatif aux catastrophes naturelles et humaines, et la situation des projets inachevés après l'adoption de ce projet de loi. À cet effet, le ministre a indiqué que «*les projets en cours, inachevés, doi-*

vent être adaptés aux nouvelles prescriptions ainsi contenues dans cette loi. Les catastrophes naturelles et sont ponctuelles et le plus souvent imprévisibles. Un schéma spécifique défini n'est pas d'avance convenable. Néanmoins, les dispositions sont prises pour la gestion des catastrophes».

Dynamiques de développement du territoire national

Cette loi établit les responsabilités des principaux acteurs que sont l'État et les collectivités locales dans leur rôle de propulseur des dynamiques de développement avec comme socle, les infrastructures de base et les équipements de taille variable. En effet, ce projet de loi prescrit des orientations à transformer en plan d'actions à court, moyen et long termes, afin d'élaguer les dysfonctionnements en matière d'aménagement du territoire. Il comporte ainsi, des indications pour l'élaboration des programmes d'aménagement multisectoriels. Ces programmes tireront leur substance des schémas sectoriels, départementaux et municipaux d'aménagement du territoire. «*Cette loi fait la preuve de ce que l'aspect opérationnel de l'aménagement du terri-*

toire découle des documents conçus afin de devenir les boussoles au service des collectivités locales. Il faut donc rompre de façon radicale avec les interventions au coup par coup et éliminer les tâtonnements souvent source de gaspillage de ressources», a ajouté le ministre de l'Aménagement du territoire.

Notons que ces opérations seront effectuées par le ministère en charge de l'Aménagement du territoire. Étant le centre d'harmonisation des actions, le ministère mettra à contribution les collectivités locales, les partenaires au développement, la société civile et les organisations non-gouvernementales.

Outre cette affaire, trois autres ont été adoptées au cours de la séance plénière. Il s'agit du projet de loi portant mesures de promotion et de développement de Très petites, petites et moyennes entreprises (TPE) ; le projet de loi autorisant la ratification de l'accord commercial entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République du Rwanda ; et enfin le projet de loi autorisant la ratification de la convention sur les armes à sous-munitions.

Josiane Mambou Loukoula

TIC

La jeune fille congolaise invitée à s'intéresser à ce secteur

Cette invite en direction de la jeune fille congolaise s'est faite à l'occasion de la célébration, ce jeudi 24 avril, de la première édition au Congo de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC).



Photo de famille des participants

Organisée par l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE), la journée mondiale avait pour thème : «*Les TIC, un secteur pourvoyeur d'emplois pour la jeune fille congolaise*». Le but principal de cette célébration étant d'encourager les jeunes filles et les femmes à envisager une carrière dans le domaine des TIC.

Au cours de la conférence débat qui a animé cette journée, une présentation générale du secteur a été faite, suivie de témoignages notamment de femmes techniciennes évoluant au sein de l'ARPCE.

Les participantes ont également été édifiées sur les opportunités d'emplois existant dans le secteur des TIC ainsi que l'influence des TIC dans les domaines de la santé,

l'éducation, la recherche et l'entrepreneuriat.

Félicitant les femmes de son agence, Victor Mabiala, au nom du directeur général de l'ARPCE, a souligné : «*Les TIC sont un choix intelligent et courageux car, il s'agit d'un secteur relativement nouveau, complexe et dynamique. En effet, grâce au cursus de formation auquel elles ont accès, au même titre que les hommes, les femmes ont les moyens d'exercer, sans complexe, dans tous les secteurs d'activités.*»

Initiative soutenue par les pays membres de l'Union internationale des télécommunications, cette journée internationale est célébrée le quatrième jeudi du mois d'avril de chaque année.

Lopelle Mboussa Gassia

FONDS DE SOUTIEN À L'AGRICULTURE

Plus d'un milliard FCFA à recouvrer

Le Fonds de soutien à l'agriculture (FSA) s'attèle à recouvrer tout l'argent des débiteurs. Au 31 mars 2014, cette opération a permis d'encaisser 117 millions FCFA.

Le directeur général du FSA, Apollinaire Itoua, a donné l'information le 23 avril à Brazzaville, au terme de la session extraordinaire du comité de direction de ladite structure, qui n'avait pas tenu de comité de gestion depuis 2013.

Ainsi, il a indiqué que les personnes qui avaient pris des crédits au FSA étaient en train de rembourser progressivement ; restent maintenant les fonctionnaires qui traînent des pieds.

Entre-temps, dans le cadre du programme d'activité de l'année en cours de cet établissement public administratif, les deuxièmes tranches des promoteurs méritants seront versées à qui de droit. Ceux qui ont perçu les premières tranches et sont en attente pour continuer à travailler seront servis d'ici peu.

«*Nous avons déployé des missions à travers le pays et il y a des promoteurs qui méritent ce financement. Nous allons regarder au cas par cas afin que dans un bref délai, nous puissions continuer à appuyer ces promoteurs*», a expliqué Apollinaire Itoua.

Par ailleurs, le FSA a élaboré un programme appelé Programme d'appui aux couches vulnérables, centré sur les jeunes et les femmes. Il sera lancé prochainement dans le département de la Lékoumou.

En matière de projets nouveaux, le



Apollinaire Itoua (© Adiac).

FSA prévoit également de financer la création d'un centre agropastoral à Sibiti ; ceux de Djambala, de Ouesso et de Mossendjo sont en cours de construction.

Concernant le comité de direction du FSA et les critères d'éligibilité, les membres ont décidé de mettre en place un comité interne, chargé d'amender le document aux appuis financiers. Cette décision a été prise compte tenu de quelques imperfections constatées sur le document présenté.

Le comité de direction a aussi décidé la suppression du comité de validation des projets et du prélèvement des frais d'études : toutes les personnes concernées seront remboursées.

Au sujet du partenariat avec la Banque congolaise de l'habitat, si-

gné le 14 septembre 2011, le comité de direction a suggéré qu'un audit soit réalisé. Les conclusions permettront de tirer des enseignements utiles.

Le président du comité de direction, Antoine Ngakeni, a éclairé les administrateurs sur les grandes lignes d'un possible partenariat entre le FSA et la Banque postale. Cependant, avant son éventuelle signature, le comité a proposé que les termes de ce partenariat soient approfondis afin de présenter une version qui profite au FSA.

Notons que cette session extraordinaire du comité de direction a donné quitus au FSA afin que son programme 2014 soit mis en exécution avec un budget arrêté en recette et en dépense à plus de trois milliards.

C'est la première fois que le comité de direction siège depuis les modifications de certaines dispositions de la loi portant création du FSA et des statuts, la mise aux normes réglementaires du comité de direction, le remaniement dudit comité de 28 à 9 membres.

«*Vous constituez ici une mosaïque de compétences, qui ont la capacité de relever le défi du retour à la confiance du FSA [...]. Vous devez faire preuve d'audace pour oser remettre en cause les faux consensus sur l'impunité quand il s'agit de la gestion des deniers publics*», a notamment souligné le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, à l'ouverture de cette session extraordinaire.

Nancy France Loutoumba



RECRUTEMENT AFRICA BUSINESS SOLUTIONS

Dans le cadre de son développement en Afrique et particulièrement au Congo, la Société AFRICA BUSINESS SOLUTIONS, Filiale du Groupe AD VALOREM spécialisé dans la stratégie et développement des entreprises recrute pour sa filiale les profils suivants :

Type de poste: Technicien en Développement et Stratégie d'Entreprise

Description des tâches: le postulant doit avoir des compétences dans les domaines suivants :

- La création d'entreprise, la gestion administrative et financière et le Contrôle d'entreprise;
- La planification et le diagnostic stratégique
- Etude de marché et de faisabilité
- Fusion, acquisition et participation
- Ressources Humaines

Qualification requise :

- Niveau d'étude : BAC+3 en Management des Entreprises ou équivalent
- Expérience exigée : 3 ans
- Avoir une bonne connaissance en anglais
- Avoir une bonne manipulation de l'outil informatique
- Avoir une capacité à travailler en équipe, et une bonne communication
- Etre capable de travailler sous pression

Type de poste: Technicien en Communication et Événementiel

Description des tâches: le postulant doit avoir des compétences dans les domaines suivants :

- Communication
- Événementiel (Forum, Salon, Operation Marketing, Relooking Pro)
- Marketing
- Action Commercial
- Publicité

Qualification requise :

- Niveau d'étude : BAC+3 en Communication et Événementiel ou équivalent
- Expérience exigée : 3 ans
- Avoir une bonne connaissance en anglais
- Avoir une bonne manipulation de l'outil informatique
- Avoir une capacité à travailler en équipe, et une bonne communication
- Etre capable de travailler sous pression.

Type de poste: Technicien en Finance Contrôle de Gestion et Fiscalité

Description des tâches: le postulant doit avoir des compétences dans le domaine suivant :

- Comptabilité
- paie,
- Contrôle de Gestion

Qualification requise :

- Niveau d'étude : BAC+3 en Finance Contrôle de Gestion et Fiscalité ou équivalent
- Expérience exigée : 3 ans
- Avoir une bonne connaissance en anglais
- Avoir une bonne manipulation de l'outil informatique
- Avoir une capacité à travailler en équipe, et une bonne communication
- Etre capable de travailler sous pression.

Type de poste: Agent Comptable

Description des tâches: le postulant doit avoir des compétences dans le domaine suivant :

- Tenue de la situation clients/fournisseurs/trésorerie
- Etablissement des rapprochements bancaires
- Gestion administrative : contrat, formation
- Effectuer les déclarations fiscales et sociales
- Comptabilité
- paie
- Contrôle de Gestion

Qualification requise :

- Niveau d'étude : BAC+3 en Comptabilité ou équivalent

- Expérience exigée : 2 ans
- Avoir une bonne connaissance en anglais et
- Avoir une bonne manipulation de l'outil informatique
- Avoir une capacité à travailler en équipe, et une bonne communication
- Etre capable de travailler sous pression.

Type de poste: Webmaster designer

Description des tâches: le postulant doit avoir des compétences dans le domaine suivant :

- Développement de site internet
- Maintenance et évolution de site internet
- Architecture et arborescence de site internet
- Infographie

Qualification requise :

- Niveau d'étude : BAC+3 en Informatique
- Expérience exigée : 2 ans
- Avoir une solide base en informatique
- Avoir une bonne connaissance en anglais
- Avoir une capacité à travailler en équipe, et une bonne communication
- Etre capable de travailler sous pression.

Dossier de Candidature :

- Lettre de Motivation adressée au Directeur Général
- Curriculum vitae
- Copie des diplômes

Dépôt des dossiers :

les dossiers doivent être adressés par :

- Mail : contact_cg@afrika-business-solutions.com
- Dépôt : sous pli fermé en précisant sur l'enveloppe l'intitulé du poste au 252 Av. de la DEC face Stade Marchand Brazzaville Tel : +242 06 845 40 92 - +242 04 058 30 25

NB. : Les CV doivent être anonymes. La seule identification sera votre numéro de téléphone et votre mail.

BUROTOP IRIS

DELL

www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

+

Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA

+

Multiprises APC

+

Imprimante HP 2516 Multifonction couleur

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 3 pièces par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucun rambour ne pourra être accordé.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 898 - 08 689 60 80

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Mabou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 462 63 63 - 06 958 87 88

Weekend
NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg

04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Le rôle des écrivains c'est aussi de réfléchir à l'avenir de leur nation.»

Sansy Kaba Diakité, promoteur du festival littéraire de Conakry, Jeuneafrique.com, 21 avril 2014

□ «Les Japonais n'arrivent pas en Afrique pour exploiter les ressources, faire du profit et s'en aller. Ils viennent aussi pour partager leur savoir-faire dans de nombreux domaines et mettre en place de réels partenariats gagnant-gagnant. C'est cela la mentalité japonaise.»

Yoshifumi Okamura, ancien ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire - et désormais représentant personnel du Premier ministre pour l'Afrique, Jeune Afrique, 16 avril 2014

□ «À chaque fois que la Russie prendra des mesures destinées à déstabiliser l'Ukraine et à violer sa souveraineté, il y aura des conséquences.»

Barack Obama, président américain, après l'accord de Genève, affichant publiquement ses doutes, Libération, 18 avril 2014

□ «Nous sommes convaincus que le déni d'un crime constitue sa continuation directe. Seules la reconnaissance et la condamnation (du génocide) peuvent empêcher la répétition d'un tel crime dans l'avenir.»

Serge Sarkissian, président arménien, dans un communiqué à l'occasion du 99^e anniversaire des massacres.

□ «L'avènement de la République a disséminé le pouvoir, le rapportant à l'intérêt de la collectivité et non plus à la personne du souverain. Alors s'enrichir à son service en s'appropriant indûment ce qui devait lui revenir est, peu à peu, devenu un délit.»

Éric de Montgolfier, magistrat français, le Point, 22 avril 2014

**Appel à la candidature pour un poste d'enquêteur temporaire
Projet à la recherche des enquêteurs dynamiques qui parle les langues ouest africaines. Qualifications : maîtrise d'une ou plusieurs langues de l'ouest exigée.
Pour postuler : appelez le 05 613 00 68**

SEMAINE DE VACCINATION

L'anti rotavirus administré aux nourrissons

À la faveur de la Semaine de vaccination, le ministère de la Santé et de la Population, aidé par les partenaires du Système des Nations unies, a introduit, officiellement le 24 avril à Brazzaville, le vaccin anti rotavirus dans le programme de la vaccination de routine au Congo.



François Ibovi entouré de Fatoumata Binta T. Diallo et d'Albert Samba

Le thème retenu cette année pour célébrer la vaccination est «la vaccination, une responsabilité partagée». L'introduction de l'anti rotavirus qui immunise les enfants contre la diarrhée, est couplée avec la célébration de la journée internationale. Pour conforter la santé du couple mère-enfant, sont au programme de cette semaine de vaccination : la promotion de l'allaitement maternel exclusif ; le lavage des mains ; la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée au profit des femmes enceintes ; la consommation de l'eau potable ; et la supplémentation en vitamine A aux enfants. Les deux doses respectives de l'anti rotavirus sont administrées aux nourrissons de deux à cinq mois, avec un intervalle d'un ou deux mois selon leurs âges. Afin de baliser les superstitions souvent véhiculées par les populations, le maire de Mfilou 7^e arrondissement de Brazzaville, Albert Samba, a déclaré face à des centaines de femmes qui ont répondu à cet appel : « La diarrhée d'un nourrisson n'est pas assimilable à la sorcellerie. » Et d'ajouter : «Vaccinez gratuitement vos enfants au niveau de tous les centres de santé pour fortifier leur état

de santé.» L'initiative d'introduire le vaccin anti rotavirus est également louable selon les déclarations des partenaires étrangers, notamment l'OMS et Unicef. «La vaccination est la meilleure intervention en termes de coût-efficacité pour éviter de nombreuses maladies, tant pour les enfants que pour les adultes. Des vaccins sûrs sont actuellement disponibles et ne demandent qu'à être apportés vers les bénéficiaires pour les protéger contre plusieurs maladies. Cela demande, certes, des ressources importantes en termes d'achat et de transport. C'est dans cette optique que nous, partenaires, réunis au sein du comité de coordination inter-agence, apprécions, saluons et louons, à plus d'un titre, tous les efforts entrepris par le gouvernement du Congo pour assurer à la population des vaccins de qualité et gratuits», a déclaré le Dr Fatoumata Binta T. Diallo, représentante de l'OMS au Congo. Et le repré-

sentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye, d'ajouter : «La vaccination est pour les communautés pauvres et isolées une opportunité d'accès aux soins essentiels à la survie de l'enfant.»

Malgré l'initiative d'introduire le vaccin anti rotavirus, il est à noter qu'au Congo, en zone rurale et péri-urbaine, il existe encore des districts à faible performance vaccinale, parallèlement à une augmentation du nombre d'enfants non complètement vaccinés et à la recrudescence de flambées épidémiques des maladies évitables par la vaccination. Le ministre de la Santé, François Ibovi, a pour sa part rassuré l'opinion : «Pour le gouvernement, la vaccination est une priorité nationale et toutes les actions seront mises en œuvre pour pérenniser cette intervention majeure de santé publique.» La Semaine africaine de vaccination est une initiative régionale pilotée et coordonnée par le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. Elle a été décidée par les ministres de la Santé de la région africaine lors de la 60^e session du comité régional de l'OMS en 2010 en Guinée Équatoriale, afin de soutenir le plaidoyer, la participation communautaire et d'améliorer les prestations des services de vaccination.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

Une troisième brigade médicale de Cuba en République du Congo

L'ambassadrice de Cuba au Congo, Béatrice-Alba Soto-Pimentel, a présenté le 23 avril au ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, les vingt-trois médecins qui entendent faire œuvre utile pour le bien-être de la population congolaise.



Le ministre entouré des médecins cubains. (© DR)

Au cours de ce tête-à-tête, les deux personnalités ont évoqué les relations d'amitié et de fraternité qui unissent les deux peuples. «Et donc, vous voilà au cœur d'une mission de solidarité. Parce qu'au départ, la brigade médicale n'était que de quatorze personnes et grâce à la conjugaison des efforts avec Mme l'ambassadrice et grâce à la bonne disposition du gouvernement cubain, nous avons obtenu l'augmentation de cette brigade médicale à 72 personnes, et nous espérons que cela va aller dans l'ordre croissant, mais nous savons que la demande est très forte», a déclaré François Ibovi. Et d'ajouter : «L'importance de la demande souligne justement la compétence et la compétiti-

tivité de la médecine cubaine. Vos difficultés seront les nôtres, sachez que nous sommes avec vous et justement pour la vie!» Répondant au ministre, l'ambassadrice de Cuba au Congo a souligné qu'il y aurait d'autres étapes et que rien ne ferait obstacle à cette amitié. «Je peux dire qu'à tout moment vous compterez sur l'appui de notre gouvernement, de l'ambassade de Cuba, mais et surtout sur la volonté et le travail des médecins cubains arrivés au Congo.» À propos de leur utilisation,

Mabel Montiegudo, le chef de brigade de la délégation cubaine, s'est exprimé en ces termes : «Ils sont capables de faire leur travail là où les besoins se feront sentir. Cela dépend de la nécessité du pays, notamment du ministère de la Santé.»

Notons que l'arrivée d'une deuxième brigade remonte au mois d'octobre 2012. Depuis, le professionnalisme des médecins cubains a lentement gagné la confiance des populations, si bien que le gouvernement s'apprête à accélérer son développement.

Guillaume Ondzé

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP : 537 Brazzaville - République du Congo



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014

COOPÉRATION

L'ambassade des USA envisage de soutenir le ministère de la Promotion de la femme

Ce besoin a été exprimé, le 24 avril, par l'ambassadrice des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, au cours d'une réunion de prise de contact avec la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti.

À sa sortie d'audience, la diplomate américaine a expliqué que l'entretien avait porté sur l'appui de l'ambassade au ministère, sur la participation des femmes dans différentes réunions ainsi que sur la question de l'éducation. D'après Stéphanie Sullivan, cet appui sera apporté dans tous les domaines des projets prioritaires du ministère en vue d'un partenariat. Outre la question de l'appui, les deux femmes ont abordé le sujet de la participation des femmes dans diverses formations, les ateliers et réunions. «*En tant que professeur, nous avons abordé la question de l'éducation en mettant un accent sur la contribution de la femme après le cycle scolaire, à la famille, au foyer et à la vie nationale du pays*», a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, l'ambassadrice a souligné que le Congo avait la chance d'avoir assez de femmes ambassadeurs, chefs de missions bilatérales au sein des organismes onusiens.

Lydie Gisèle Oko

ARMÉE DE TERRE

Le premier régiment blindé célèbre la Saint Georges sous le signe de l'éthique de la discipline

À l'occasion de cette fête qui se célèbre le 23 avril de chaque année, le premier régiment blindé des Forces armées congolaises a organisé un grand focus au sein de son état-major, agrémenté par un somptueux dîner en mémoire du saint patron de l'armée blindée et la cavalerie

Cet événement a été commémoré avec éclat, en présence du général Gilbert Bokemba, chef d'état-major de l'armée de terre ; du commandant de la garde républicaine, Nianga Ngatsé Mbouala ; du directeur général de la police, le général Jean François Ndénguet, ainsi que du général Emmanuel Eta Onka. L'occasion a permis au chef de corps du premier régiment blindé, le colonel Basile Boka, de brosse l'historique de cette légende des armes, Saint Georges.

Il s'agit d'un officier militaire romain nommé Saint Georges, né vers les années 275 à Lydda, actuelle Palestine, d'une famille chrétienne. Cet officier

hors pair engagea un combat acharné contre le dragon, qu'il tua par la suite, d'un coup de cimeterre, après que les habitants de la ville sont convertis au christianisme et ont reçu le baptême.

La célébration de cette fête, pour le premier régiment blindé, est un moment de rassemblement, de communion, de joie, du souvenir ainsi que d'évocations des grands moments. Lesquels moments jalonnent l'histoire et le vécu quotidien de tous les cavaliers du monde, pénétrés ou non au bon moment de l'âme du Saint patron. «*Ce moment est donc tout à fait indiqué pour le commandement du premier régiment blindé que je suis, d'inciter tous les militaires du régiment à vivre l'exemple de notre Saint patron*», a souligné le chef de corps du premier régiment blindé, Basile Boka, dans son mot de circonstance.

À la faveur de cette commémoration, une messe d'action de grâce a été dite en la paroisse

Notre Dame de l'Assomption, au centre-ville de Brazzaville. Saisissant l'occasion, l'abbé Anselme Badiabio, qui a officié la messe, a dans son homélie du jour, tirée du livre de Luc 24 versets 13 à 35, exhorté les militaires à croire en Dieu et aimer leurs chefs. «*Soldats, aimez vos chefs, aimez Dieu qui vous a sauvés du danger le jour du 4 mars 2012. Ne vous empiffrez ni d'alcool ni de drogue*», a indiqué l'abbé Anselme Badiabio dans son prêche.

Cette messe d'action de grâce a été également dite en mémoire des victimes du 4 mars 2012, essentiellement les blindés et des soldats du premier régiment blindé tués sur le champ de bataille à Bangui, en République centrafricaine.

Avant de clore la fête par un grand dîner, les responsables du premier régiment blindé ont attribué des trophées aux équipes de football et de volley-ball, qui ont participé à un tournoi.

Firmin Oyé



APPEL A CANDIDATURE

La compagnie d'aviation privée Aerojet Congo, basé à Brazzaville, cherche à recruter une fille pour le poste d'hôtesse de l'air sous les conditions suivantes:

- être âgée entre 24 et 30 ans
- expérience en tant que hôtesse de l'air ou serveuse requis
- maîtrise de la langue française (parlé & écrit) ainsi que l'anglais
- diplômé du baccalauréat
- assidue & motivée
- disponible & joignable 7j/7 , H24
- habitant Brazzaville et ses environs

Poste à pourvoir rapidement, formation prévu lors de l'embauche.

Merci d'envoyer votre candidature (cv avec photo + lettre de motivation) à l'adresse suivante : t_latour@hotmail.com

SOCIETE UBIPHARM-CONGO
Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA
Siège Social : ZONE INDUSTRIELLE DU M'PILA
BOITE POSTALE 1118
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG/BZV/06 B 34

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08 MAI 2014

AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la Société sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, le jeudi 08 mai 2014, à 9 heures 30, dans la salle de conférence de la BDEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), place du Gouvernement, BP 1177 Brazzaville (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour ci-après :

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Présentation du rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation de la société et l'activité de celle-ci ;
- Présentation du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes et sur le bilan arrêtés au 31 décembre 2013 ;
- Présentation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, établi en application des Articles 432 et 438 à 448 de l'acte ...uniforme de l'OHADA du 30 janvier 2014 ;
- Examen et approbation des comptes et du bilan arrêtés au 31 décembre 2013 ;
- Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2013 ;
- Renouvellement du mandat de quatre administrateurs ;
- Pouvoirs en vue des formalités de publicité et de dépôt au greffe.

L'accès de la réunion est ouvert à tous les Actionnaires de la Société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social à Brazzaville (République du Congo) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

Renforcement des capacités des services météo et hydrologique du Congo

Dans le cadre du projet Congo-Hyco pour une gestion durable de l'environnement, la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) a apporté un appui substantiel à la direction nationale de la Météorologie et à l'Institut de recherche en sciences exactes et naturelles de la République du Congo.



Le représentant de la CICOS remettant un échantillon de dons au DG de l'ANAC

Le geste a été réalisé le mardi 22 avril à Brazzaville par le chef de mission représentant le secrétaire général de la Cicos, Albert Pandi. Il a remis tour à tour aux deux directions un lot de matériel informatique composé d'un ordinateur de bureau, une imprimante, une imprimante multifonction, plus un onduleur pouvant leur permettre de produire des bases de données qui serviront pour le diagnostic de tous les cycles hydrologiques et météorologiques dans le bassin versant du Congo.

Réceptionnant ce matériel, Serge-Florent Dzota et Clobite Boukabiona, respectivement directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile et le directeur général de la Recherche scientifique ont chaleureusement remercié la Cicos. «C'est même transversal. Soyez assurés que nous allons vous accompagner dans ce projet Congo-Hycos», ont-ils déclaré.

À l'instar de la remise du matériel informatique se sont tenues ce même jour deux séances de travail sous le patronage du représentant du secrétaire général de la Cicos, chef de mission, Albert Pandi, qu'accompagnait, le coordonnateur du projet Congo-Hycos, Sigha Nkandjou. Ces rencontres ont regroupé l'ensemble des parties prenantes à la gestion durable de l'environnement.

La mission de la Cicos dite technique, qui a séjourné à Brazzaville du 19 au 22 avril, avait pour objectif de discuter avec les services techniques producteurs de données pour voir comment mettre en œuvre ce projet. Il s'agissait également de savoir quel était l'état des stations, des données disponibles et comment faire pour la suite, à l'issue de laquelle un document détaillé sera rédigé avec un budget prenant en compte l'ensemble de tous les besoins. Ce qui permettra ensuite d'approcher les bailleurs de fonds pour qu'ils financent ensuite la totalité du projet dont la mise en œuvre interviendra en 2015. « Cette phase va s'achever en janvier 2015. Pour le moment, elle est financée par le Fonds français pour l'environnement mondial à travers l'AFD avec l'appui de l'UE et du GIZ », a confié Albert Pandi. Par exemple, l'état des lieux fait dans le bassin du Congo a révélé que le réseau hydrométrique était dans un état de délabrement total. Aujourd'hui, on ne dépasse pas vingt stations fonctionnelles. La politique ou la vision du projet Congo-Hycos est de réhabiliter les stations en vue d'un suivi correct. Plusieurs actions sont envisagées : la relance du recrutement du personnel, la réorganisation du service hydrologique, et une formation des hydrologues d'une durée d'un mois en octobre à Kinshasa, un stage qui sera financé par les partenaires financiers.

À noter qu'au cours de ces deux séances, les experts ont été édifés sur le projet.

Guillaume Ondzé

CENTRAFRIQUE

Une experte de l'ONU demande à promouvoir la réconciliation dans l'ensemble du pays

Marie-Thérèse Keita-Bocoum, experte indépendante des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Centrafrique, a demandé, le 23 avril, aux autorités du pays de multiplier les contacts avec les populations en dehors de la capitale Bangui afin d'encourager la réconciliation intercommunautaire tant dans la capitale que dans les régions.

Marie-Thérèse Keita-Bocoum a fait cette recommandation au terme de sa deuxième visite en Centrafrique, qui avait pour objectif d'évaluer la situation des droits de l'homme, tout particulièrement à l'intérieur du pays, et de s'enquérir des initiatives locales en faveur de la sécurité, de la paix et de la réconciliation.

Au cours de cette visite, elle a recueilli des témoignages et des informations auprès de la population, de la société civile, ainsi qu'auprès des autorités politiques, nationales, locales et religieuses. Elle s'est par ailleurs entretenue avec plusieurs membres du gouvernement de transition, ainsi qu'avec des membres du corps diplomatique et des représentants du système de l'ONU.

«Les violations des droits de

l'homme continuent en République centrafricaine, même si on en dénombre moins. La menace que représentent les anti-Balaka et les ex-Seleka continue de peser tant sur la capitale que sur le reste du territoire national, a déclaré l'experte. Même si on note un progrès dans le respect du droit à l'éducation dans certaines localités, la situation économique qui continue de se dégrader est de nature non seulement à freiner ce progrès, mais aussi, et surtout, à altérer considérablement la jouissance des autres droits économiques et sociaux.»

«Malgré les efforts déployés par les forces internationales, le sentiment de l'insécurité par les populations, en particulier la communauté musulmane, est tel que certaines partent ou demandent à partir, ce qui rend plus qu'urgent le renforcement des mesures de sécurité», a poursuivi Marie-Thérèse Keita-Bocoum.

En dépit de la persistance des violences, elle a toutefois relevé l'existence d'initiatives de réconciliation et de cohésion sociale fonctionnant avec très peu de moyens, tant à Bangui, la capitale, que dans l'arrière-pays.

Marie-Thérèse Keita-Bocoum a profité de cette occasion pour sa-

luer la volonté affichée par les autorités de la transition de lutter contre l'impunité et d'assurer la présence de l'Administration et de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. Soulignant qu'«en l'absence de sécurité pour les magistrats, d'infrastructures adéquates et de sécurisation des lieux d'audience et de détention, il serait difficile de lutter effectivement contre l'impunité», elle a appelé le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires au déploiement des administrateurs locaux (préfets et sous-préfets) pour contribuer à rétablir l'autorité de l'État à l'intérieur du pays.

Signalons que le mandat de Marie-Thérèse Keita-Bocoum consiste à faire un suivi de l'évolution des droits de l'homme en République centrafricaine, à identifier les préoccupations majeures relatives aux droits de l'homme et à explorer des solutions appropriées, y compris par des recommandations en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités. L'experte présentera une version actualisée de son rapport devant le Conseil des droits de l'homme en juin prochain.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Les États-Unis appellent à pérenniser les efforts d'éradication

À l'occasion de la Journée mondiale du paludisme célébrée le 25 avril de chaque année, l'ambassadrice des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, a souligné la nécessité de poursuivre les investissements et de maintenir l'engagement politique en faveur de la lutte antipaludique.

«En conjuguant nos efforts et en poursuivant les investissements judicieux dans la santé mondiale, nous pouvons diminuer le taux de mortalité infantile. Cette réalisation remarquable sauvera non seulement des millions de vies, mais aidera aussi les pays à accélérer la croissance économique», a déclaré l'ambassadrice des États-Unis. «Le président Obama, dans son discours sur l'état de l'Union en 2013, a partagé cette vision de mettre fin à la mortalité maternelle et infantile. Cette vision est maintenant à portée de main. C'est dans ce sens que les États-Unis d'Amérique soutiennent la

République du Congo dans la lutte contre le paludisme en finançant des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé [OMS] et le Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme», a-t-elle ajouté.

En outre, Stéphanie Sullivan a encouragé le Congo dans ses efforts de lutte contre le paludisme, et a invité les acteurs locaux et internationaux à accélérer leurs efforts et investissements dans la santé: «Avec un engagement fort, nous pouvons mettre fin à la mortalité maternelle et infantile due au paludisme.»

Elle s'est félicitée également des progrès enregistrés dans la lutte contre cette maladie. Mais beaucoup reste à faire, a-t-elle poursuivi. «Cette année, plus de six millions d'enfants, la plupart d'entre eux en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, mourront avant l'âge de cinq ans. Une grande partie de ces décès sera due au paludisme.

Cela me touche très particulièrement en tant que mère et ancienne professeure, lorsque mes élèves souffraient et rataient les cours à cause du paludisme», s'est indignée la diplomate américaine.

Le fardeau du paludisme

L'Afrique reste dans le monde la région supportant le fardeau le plus lourd en termes de cas de paludisme et de décès dus à cette maladie. «Les efforts déployés pour lutter contre le paludisme sont rendus difficiles par les frais élevés des soins de santé, empêchant les personnes les plus pauvres d'accéder à la gamme complète des services dont ils ont besoin», a relevé Stéphanie Sullivan.

Rappelons que la Journée mondiale de lutte contre le paludisme a été instituée par les États membres de l'OMS en 2007. Cette année, le thème de la campagne mondiale est «Investir dans l'avenir et vaincre le paludisme».

Yvette Reine Nzaba



OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 25 avril au 25 juillet 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à **123.000 FCFA**

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
 Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com



FORAGE D'EAU ET CONSTRUCTION
FORECO SARL

La meilleure solution à vos problèmes d'Eau Potable.

Contacts : 06 653 50 21 / 06 662 46 46
 Email : foreco.sarl@yahoo.fr - Site web: www.foreco-sarl.com
 Siège-POINTE-NOIRE : RN 1 Loandjili face cimelière Mont Kamba
 Agence BRAZZAVILLE : 306 Avenue des 3 Martyrs Plateau des 15 ans

NOS COMPETENCES

- » Etudes Hydrogéologiques et Géophysiques
- » Réalisation et Maintenance des Forages d'Eau
- » Projet d'Adduction d'Eau Potable
- » Construction (bâtiments, château d'eau, ...)



AVENUE ALPHONSE FONDERE IMMEUBLE C.N.S.S, CITY-CENTER
CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE REPUBLIQUE DU CONGO

Tel.: +242 05 381 34 34/ 06 381 34 34 Courriel : info@terratech-cg.com Web : info@terratech-cg.com



Spéciale Promo > **Acer Aspire E1-570**

Spécificités

- Processeur Intel Core i5-3337U
1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- French keyboard, Windows 7
- Microsoft Office 2010
- DVD-Super Multi DL drive



Prix : **429.000** TTC



OFIS
TRAINING
Center

OFIS

IT. Services. People. You trust.

Ensemble, améliorons votre performance !

Formation	Durée	Date	Ville
Avril 2014			
Windows 7 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	14	Pointe-Noire
Windows 8 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	15	Pointe-Noire
Word 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	16-18	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	22-24	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 Tableaux et Graphiques Croisés Dynamiques	1 jour	29	Pointe-Noire
Piloter un projet avec Ms Project 2010	3 jours	28-30	Pointe-Noire
Troubleshooting Windows 7 in Enterprise + Certification	3 jours	28-30	Brazzaville
Mai 2014			
CCNA + Certification 200-120	10 jours	5-17	Pointe-Noire
Windows Server 2008 + Certification	5 jours	19-23	Brazzaville
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	19-23	Brazzaville
ITIL V3 Foundation + Certification	3 jours	26-28	Pointe-Noire
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	26-30	Pointe-Noire



Microsoft Partner
Silver Formations



PROMETRIC

Tél.: 06 600 0000

info@ofis-otc.com
www.ofis-otc.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Célébrez vos fêtes avec le vrai champagne sans alcool!

Bonne Fête de Pâques

05 700 02 20 / 06 654 03 03

Déjà disponible chez :

Pointe-noire Paris

6 rotations par semaine

3 vols directs
Mardi, Vendredi et Dimanche

3 vols via Brazzaville
Lundi, Mercredi et Vendredi

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
relationclients@flyecair.com + 33 1 78 77 78 77 (France)

COMMUNIQUE FINAL

Conseil des Ministres de l'APPA du 31 mars 2014 à Malabo, République de Guinée Equatoriale

Le Conseil des Ministres de l'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA) s'est réuni en sa 31ème Session Ordinaire, ce lundi 31 mars 2014 à Malabo, République de Guinée Equatoriale.

Quinze (15) Pays Membres de l'APPA ont pris part à ce Conseil, à savoir : Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Ghana, Guinée Equatoriale, Libye, Niger, Nigeria, et Tchad.

Les pays et organisations suivants y ont assisté en qualité d'observateurs, à savoir :

Sao Tome & Principe, la Commission du Golfe de Guinée et la Commission de l'Union Africaine.

La cérémonie d'ouverture du Conseil a été présidée par S. E. Mr. Vicente EHATE TOMI, Premier Ministre du Gouvernement de la Guinée Equatoriale, Chargé de la Coordination Administrative,

Dans son allocution d'ouverture du Conseil placé sous le Haut Patronage de S.E.M. OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Chef de l'Etat, S.E.M. le Premier Ministre a d'abord souhaité une chaleureuse bienvenue aux Ministres, Plénipotentiaires et Chefs de délégations. Il a poursuivi son discours par un rappel des ambitions des pères fondateurs de l'APPA, et des avancées enregistrées par l'Association au cours de ses 27 ans d'existence. Evoquant la situation de l'Afrique dans le secteur des hydrocarbures, il a noté certaines faiblesses notamment, le faible niveau d'exploration, des investissements et du

contenu local.

Il a rappelé aussi le contexte économique difficile sur le plan international dont les impacts n'épargnent pas le continent africain nonobstant le niveau relativement élevé du taux de croissance par rapport à la moyenne mondiale.

Clôturant son allocation, le Premier Ministre a exhorté les Plénipotentiaires de l'APPA à redoubler d'efforts en vue d'atteindre les objectifs de l'Association et a souhaité pleins succès aux travaux du Conseil. \

Les travaux du Conseil ont été présidés par S.E.M. Gabriel MBAGA OBIANG LIMA, Ministre des Mines, de l'Industrie et de l'Energie de la Guinée Equatoriale, Président en exercice de l'APPA.

Dans son mot de circonstance, le Président de l'APPA, a souhaité la bienvenue aux Ministres et Plénipotentiaires et leurs délégations.

Malgré le contexte de crise, S.E.M. Gabriel MBAGA OBIANG LIMA s'est réjoui des avancées notables de l'Association avec notamment :

La finalisation de l'Etude Comparative du Cadre Légal et Contractuel en matière des Hydrocarbures des Pays Membres ;

- Le lancement des Etudes sur l'Harmonisation de la Nomenclature Stratigraphique des Bassins Sédimentaires des Pays Membres ; Le démarrage des activités de l'institut Africain du Pétrole ;

La pérennisation du Congrès Africain du Pétrole & Expositions (CAPE).

Pendant beaucoup reste à faire a-t-il ajouté,

notamment sur le Contenu Local, la valorisation des gaz torchés, le raffinage et les infrastructures de transport des produits pétroliers, etc.

Avant d'examiner les dossiers soumis par le Comité des Experts, les membres du Conseil se sont concertés à huit clos sur un certain nombre de préoccupations liées au fonctionnement de l'Association en général, et de ses deux organes exécutifs en particulier.

En ce qui concerne les travaux, le Conseil a examiné un certain nombre de projets qui lui ont été soumis par le Comité des Experts, notamment pour ce qui concerne le Secrétariat de l'APPA :

le point d'exécution du budget 2013-2014 ; l'état d'avancement des études et projets inscrits au 8ème Programme de l'APPA ;

les projets de textes de l'Institut Africain du Pétrole ;

la construction du siège de l'APPA ;

le rapport du Commissaire aux Comptes des états financiers de l'exercice 2012-2013;^ le budget de l'exercice 2014-2015.

Le Conseil des Ministres a examiné également la situation du Fonds APPA pour la Coopération.

Dans le cadre de ses délibérations, le Conseil a adopté plusieurs résolutions.

Il a décidé notamment, de tenir une Session Extraordinaire du Conseil à Abidjan en Côte d'Ivoire avant la fin de l'année 2014 pour l'évaluation des activités de l'Association en vue de prendre des décisions pour un meilleur fonctionnement.

Par ailleurs, le Conseil a procédé au réamé-

nagement de l'ordre rotatif de la présidence du Conseil des ministres qui sera assuré par la Côte d'Ivoire pour l'exercice 2016-2017.

Un point a été fait au Conseil sur la conjoncture pétrolière internationale caractérisée par le maintien à un niveau élevé des cours du brut dont la moyenne a été d'environ 110 \$US par baril pour le Brent en 2013, l'accroissement de la production pétrolière mondiale suite à l'exploitation des réserves non conventionnelles en particulier aux USA, un quasi équilibre entre la demande et l'offre.

Le Conseil s'est félicité du développement de la coopération avec les institutions internationales telles que l'Union Africaine, l'OPEP, la Banque Mondiale et autres et de l'intérêt accru des Pays Membres pour les questions relatives à l'environnement.

Le Conseil a salué la participation à titre d'observateurs, de nombreux pays Africains producteurs de pétrole et les a exhorté à adhérer à l'APPA.

Le Conseil a exprimé sa profonde gratitude à la République de Guinée Equatoriale et à son Président S.E.M. OBIANG NGUEMA MBASOGO pour l'excellente organisation des assises de Malabo et pour l'intérêt qu'il porte au développement de l'Association.

Le Conseil a élu à l'unanimité S.E.M. Omar AL ELSHAKMAK, Ministre intérimaire du Pétrole et Gaz de la Libye et S.E. Madame Deziani ALISON-MADUEKE, Honorable Ministre des Ressources Pétrolières du Nigeria en qualité de Président et Vice-Président de l'Association pour l'exercice 2014/2015.

MOTION DE REMERCIEMENTS DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'APPA

À

S.E.M. Denis SASSOU NGUESSO PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Considérant que la République du Congo est membre fondateur de l'Association des Producteurs de Pétrole Africains créée le 27 janvier 1987 à Lagos, au Nigeria ;

Considérant la résolution de Yaoundé du 24 janvier 1989 portant établissement du siège de l'APPA à Brazzaville, capitale de la République du Congo ;

Considérant l'Accord de Siège de 1990 entre la République du Congo et l'APPA définissant les conditions d'installation du Secrétariat de l'APPA au Congo ;

Considérant les efforts déployés et les sacrifices consentis par la République du Congo sous l'impulsion de son Président, S.E.M. Denis Sassou N'Guesso, pour le développement des activités de PAPP, à travers notamment :

- La sécurisation du personnel et des biens de l'Association pendant les regrettables événements socio-politiques de 1997 au Congo ; Le financement intégral en juin 2011, de la 28ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Association en lieu et place de la République sœur de la Côte d'Ivoire qui traversait une période socio-politique difficile ; L'octroi en 2013, d'un site en plein centre de Brazzaville, pour abriter le siège de l'Association ;

Le Conseil des Ministres et Plénipotentiaires de l'APPA, réuni en sa 31ème Session Ordinaire le 31 mars 2014 à Malabo, en République de Guinée Equatoriale, adresse ses remerciements sincères au Gouvernement de la République du Congo et à son Président, S.E.M. Denis Sassou N'Guesso, et lui exprime sa profonde gratitude pour l'octroi d'un terrain à l'APPA et la prise en charge des frais administratifs y afférents.

Le Conseil des Ministres forme l'espoir que la République du Congo et les plus hautes autorités de ce Pays Membre puissent continuer à soutenir notre Association commune afin d'atteindre les objectifs nobles que les pères fondateurs lui avaient fixés.

Fait à Malabo, le 31 mars 2014

Le Président du Conseil

S.E.M. Gabriel MBAGA OBIANG LIMA

Ministre des Mines, de l'Industrie et de l'Energie

De la République de Guinée Equatoriale

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, Mathieu Ossalé Keké et la famille Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur cousine et fille Jordanie Paola Okoko survenu le 13 avril 2014 au CHUB.

La veillée se tient au domicile familial, 66, rue Tchitondi à Talangaï, derrière l'église Kimbanguiste. La date des obsèques est prévue pour le vendredi 25 avril.

La famille



IN MEMORIAM

25 avril 2013 – 25 avril 2014, voici jour pour jour, une année que le seigneur rappelait à lui, madame Lekiby née Mpouonka Jacqueline, «Mamie Jacquie» pour les intimes. Le temps qui passe ne peut effacer la douleur, ni les souvenirs d'un être cher.

A cet effet, une messe d'action de grâce sera dite le dimanche 27 avril en l'Eglise Saint Louis Marie Grignon de Montfort à Mikalou.



REMERCIEMENTS

Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre ; Jean Edgard Mougany, colonel à la retraite, tous les enfants et la famille Mougany réitèrent leur déférente gratitude au couple présidentiel ainsi que leurs remerciements aux autorités nationales et responsables ecclésiastiques et de toutes communautés, aux partenaires, collègues, amis et connaissances, pour toutes les marques de sympathie et de solidarité reçues à l'occasion du décès et des funérailles du patriarche Edouard Mougany. Pensées pieuses pour Sir Moug qui, depuis le 15 avril repose en paix en son village de Kindamba Ngouédi (district de Mindouli-département du Pool).



DÉRAILLEMENT D'UN TRAIN À KAMINA

Contradictions sur le nombre des victimes

Pour le porte-parole du gouvernement, « la cause de l'accident est la locomotive que l'on venait d'acheter qui s'est emballée » tandis que d'autres sources stigmatisent la surcharge de ce train marchandise qui comptait aussi à son bord des centaines de voyageurs irréguliers.

Combien de personnes ont succombé à la suite du déraillement d'un train de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) intervenu le 22 avril à Kamina au Katanga ? Il est difficile de donner des chiffres exacts, parce que les sources se contredisent. Il faudrait attendre les résultats des enquêtes diligentées sur les lieux du drame tant par l'Assemblée nationale que par le ministère de Transport. Il s'agit, pour les enquêteurs, de déterminer non seulement les causes et les circonstances précises de cet accident ferroviaire, mais aussi de dresser le bilan définitif tant au niveau humain que matériel. En attendant, les spéculations vont bon train quant au bilan macabre de cet accident venu endeuiller plusieurs familles tant au Katanga que dans le reste du pays. Les chiffres avancés initialement faisaient état d'une cinquantaine de morts, ou plus précisément de cinquante-sept victimes, indiquait le ministre de l'Information Lambert Mende au lendemain des faits. « J'ai dénombré moi-même mercredi quarante morts. Ce matin, on m'a annoncé que le bilan est monté à quarante-huit », alléguait le ministre de la Santé arrivé sur le lieu le mercredi. À cela s'ajoute, selon le ministre, cent soixante-deux blessés dont onze se trouvent dans un état critique.

Plus les jours se sont égrenés, plus le bilan



Les accidents de train sont assez fréquents en RDC dont le réseau ferroviaire date de l'époque coloniale

provisoire a été revu à la hausse, passant même du simple au double. L'ONG des droits de l'Homme Justicia en a dénombré une centaine. Plusieurs sources concordantes, témoins de l'événement tablent sur une quarantaine des victimes en plus d'une cinquantaine des blessés graves. La BBC parle de soixante-trois personnes tuées sous le coup. Le ministre de l'Intérieur de la province du Katanga avance le chiffre de quatre-vingts blessés sans trop se hasarder sur le nombre des morts.

En tout état de cause, il y a fort à parier que le bilan provisoire risque de s'alourdir en attendant que les corps des passagers encore enfouis sous les décombres puissent être tirés. Une grue spéciale avec une main d'œuvre supplémentaire spécialisée dans le déraillement s'affairait encore hier pour soulever la quinzaine des voitures renversées sur les dix-neuf que comptait ce train

de la SNCC. En attendant des recommandations et mesures urgentes à prendre qu'aura à formuler l'équipe d'enquêteurs dépêchés sur place, plusieurs hypothèses sont émises pour expliquer cet accident ferroviaire. Pour le porte-parole du gouvernement, « la cause de l'accident est la locomotive que l'on venait d'acheter qui s'est emballée » tandis que d'autres sources stigmatisent la surcharge de ce train marchandise qui avait aussi à son bord des centaines de voyageurs irréguliers. Cet accident survient au moment où la SNCC se trouve en pleine dynamique de son redressement avec le concours de la banque mondiale à travers un projet censé restaurer la « viabilité financière et opérationnelle » de la SNCC sur fond d'acquisition par cette société de nouveaux rails et des locomotives.

Alain Diasso

VIOLATION DE DROITS DE L'HOMME

189 cas répertoriés au mois de mars

Les atteintes aux droits des défenseurs des droits de l'Homme, des journalistes et des opposants politiques auront été les plus flagrantes.

Les nombreux cas de violations de droits de l'Homme quotidiennement enregistrés sur le territoire national attestent, si besoin en est, de l'ampleur que prend le phénomène encore loin d'être éradiqué définitivement. Le dernier rapport du mois de mars de la division des droits de l'Homme de la Monusco est révélateur sur la pertinence du fléau. En effet, 189 cas de violations des droits de l'Homme ont été enregistrés en cette période, précise le rapport rendu public le mercredi dernier au cours de la conférence de presse hebdomadaire de la Monusco. Les atteintes au droit à l'intégrité physique, au droit à la liberté et à la sécurité de la personne, au droit à la propriété et à la vie comptent parmi les cas les plus patents des violations des droits fondamentaux de la personne humaine généralement violés.

Six atteintes au droit à la liberté et sécurité pour la personne avec, à la clé, des arrestations et détentions arbitraires ou illégales ont été répertoriées par cette structure de la Monusco au mois de mars. Il ressort de ce rapport que les nombreux cas de violation des droits de l'Homme ont visé notamment les journalistes, les opposants politiques et les activistes des droits de l'Homme dont quatre d'entre eux sont tombés sous le coup d'arrestations et enlèvements. Les atteintes au droit à l'intégrité physique des personnes concernées ne sont pas également à exclure du champ des abus décriés.

D'après la source, « l'ensemble des agents étatiques auraient été responsables de près de 52% du nombre total des violations des droits de l'Homme » enregistrés au cours de cette période. Pour leur part, les groupes armés auraient été responsables, quant à eux, de près de 48% du nombre total d'abus perpétrés en mars dernier.

A.D.

MANIEMA

Le projet ASSP appuie dix zones de santé

Pour le Dr Cyprien Masaka, coordonnateur du projet Accès aux soins de santé primaire (ASSP) de Caritas Congo pour le Pool de Kindu dans la province du Maniema, ce projet s'est assigné comme but l'amélioration de la santé de la mère et des enfants.

Pour y arriver, le projet ASSP apporte, via Caritas Congo, un appui global à l'ensemble du système de santé, partant du niveau national jusqu'à celui de la zone de santé, en passant par le niveau primaire. Dans la province de Maniema, ce projet apporte son appui à dix zones de santé sur dix-huit. Cet appui concerne l'approvisionnement en médicaments, la réhabilitation, la construction et l'équipement de différentes structures de santé. Cet appui prend aussi en compte la formation du personnel, l'octroi des frais de fonctionnement à toutes les structures, le paiement des primes aux prestataires et autres professionnels de santé et l'appui à la participation communautaire.

Une autre composante importante appuie la population à participer au fonctionnement des structures de santé, à travers diverses activités génératrices des recettes, notamment par l'agriculture. Il s'agit du volet dénommé Appui à la participation communautaire par l'agriculture. Ici, des groupes communautaires sont encadrés pour faire un champ. La population, organisée autour du centre de santé dans son aire de santé, cultive un champ communautaire. Les produits de la récolte sont répartis entre la communauté et le fonctionnement du centre de santé, à raison de 50% pour chacune de deux parties.

Prévu pour une durée de cinq ans, ce projet rien qu'à sa première année d'exécution, avril 2013, récolte déjà de résultats encourageants. « Nous avons réussi à approvisionner les structures de santé à trois reprises, avec de quantités importantes des médicaments qui ont permis que les soins soient bien administrés », affirme le coordonnateur du projet ASSP pour le Pool de Kindu.

Sur le plan appui institutionnel, ajoute-t-il, nous avons eu à assurer la paie des frais de fonctionnement et de prime à tous les niveaux du système de santé provincial, à partir de la division provinciale de la santé jusqu'au niveau des centres de santé. « Cela a permis vraiment de renforcer la capacité du système à organiser les soins. En plus, nous avons doté les différents niveaux d'engins roulants. Il y a eu remise de quatre véhicules 4x4 aux zones de santé. Bientôt trois autres véhicules suivront. Vingt-huit motos ont été aussi remises à toutes les zones de santé ».

Aline Nzuzi

COOPÉRATION

L'Asadho plaide pour la cessation des expulsions massives des Rd-congolais du Congo/Brazzaville

L'ONG a souligné l'indignation que ces reconduites à la frontière ont suscitées au sein de l'opinion publique en RDC.

La Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) a marqué son indignation et se dit vivement préoccupée par « la poursuite des expulsions massives, opérées dans les conditions infrahumaines, des centaines des ressortissants de la RDC du Congo/Brazzaville malgré les négociations entamées par Kinshasa et Brazzaville ». C'était dans un communiqué publié le 23 avril.

Citant des informations qui lui sont parvenues, cette ONG a dénoncé des traitements cruels, inhumains ou dégradants qui auraient même occasionné mort d'hommes et des blessés. Pour la VSV, en effet, il conviendrait, en outre, de relever que les expulsions du 22 avril « ont été accompagnées de viols, extorsions des biens et brimades infligés aux victimes, ayant causé des traumatismes et préjudices graves à ces dernières ».

Des témoignages des victimes évoqués par l'ONG ont également noté que certains ressortissants de la RDC, bien qu'en possession des titres de séjour régulier à Brazzaville, « n'ont pas été épargnés de mauvais traitements au cours des expulsions ». Alors que, a poursuivi l'association, les autorités brazzavilloises ont déclaré que cette action qui s'inscrivait dans le cadre de l'opération dénommée « Mbata ya bakolo » visait essentiellement des étrangers en séjour irrégulier qui semaient l'insécurité dans la ville de Brazzaville et dans certains quartiers.

Relations de bon voisinage et de fraternité

La VSV reconnaît à la République du Congo le droit d'expulser de son territoire tout étranger en séjour irrégulier ou pour des raisons sécuritaires. Cependant, l'ONG craint que ces multiples expulsions « menées au mépris du respect des droits humains, en général et de la dignité humaine, en particulier », compromettent les relations de bon voisinage et de fraternité ainsi que les liens de consanguinité existant entre les peuples des deux pays. Tout en fustigeant avec véhémence les atrocités dont les ressortissants de la RDC sont victimes dans ce processus, la VSV exige à la RDC, la mise en place des mécanismes efficaces pour mettre fin à ces expulsions, la prise en charge effective et l'encadrement de toutes les victimes ainsi que la mise en œuvre de mesures sécuritaires et humanitaires d'encadrement aux frontières de deux États.

Cette ONG a, par ailleurs, exhorté les autorités du Congo/Brazzaville à « cesser immédiatement et sans délai toutes les expulsions des ressortissants de la RDC, ainsi qu'au respect de la dignité inhérente à la personne humaine et des instruments juridiques régionaux et internationaux en matière des droits humains ».



Débarquement des passagers d'un des navires faisant le trafic entre Kinshasa et Brazzaville

La VSV les a également appelées au respect de la Convention signée à Luanda, en décembre 1999, relative à la libre circulation des personnes et des biens ainsi qu'au respect des mesures sécuritaires prises à l'issue des échanges entre la délégation de la RDC et les autorités brazzavilloises pour mettre fin à ces expulsions barbares.

L'opinion publique de la RDC indignée

Partout, à travers Kinshasa, des voix s'élèvent pour dénoncer la manière dont ces expulsions sont pratiquées et ses conséquences sur les victimes. D'aucuns pensent même que les autorités de la RDC devraient faire usage du principe de la réciprocité alors que d'autres continuent à conseiller un dialogue, soulignant les bons rapports qui ont toujours régné entre les deux pays. Mais d'un côté ou de l'autre, tous, ils pensent que c'est la façon dont ces expulsés sont traités qui choque le plus.

Lucien Dianzenza

PÔLES DE CROISSANCE

Les Zones économiques spéciales menacées

Les architectes congolais s'insurgent contre des projets cautionnés par la Banque mondiale, qui risquent d'annihiler quatre années d'études et toutes les avancées réalisées dans le cadre de cette conception du gouvernement liée à la « Révolution de la modernité ».

La Société des architectes du Congo (SAC) a vivement exprimé ses inquiétudes face aux menaces qui pèsent sur les Zones économiques spéciales (ZES) de Maluku et du Katanga.

Dans une lettre adressée au directeur des opérations de la Banque mondiale (BM) sur le Projet de développement des pôles de croissance à l'ouest (PDPC) dont copies ont été réservées au chef de l'État ainsi qu'aux institutions nationales et internationales, les architectes congolais se sont dits surpris par l'intervention du responsable dudit projet, Pape Demba Thiam, qui propose la création des technopoles à Maluku et au Katanga, en lieu et place des ZES. « *Tout en saluant l'initiative du projet, nous sommes désolés de constater que le démarrage même du projet viole certains principes fondamentaux de la bonne gouvernance en matière de passation des marchés publics* », ont-ils fait remarquer dans cette correspondance envoyée à trente-cinq destinataires, en plus de tous les architectes de la RDC.

Citant un article publié dans Forbes



Un bâtiment en construction à Kinshasa, réalisé par des architectes congolais/Photo LDB

Afrique du mois d'avril, la SAC dénonce une violation flagrante de la loi relative aux marchés publics et ses textes d'application, qui consacrent la libre concurrence comme principe élémentaire de passation des marchés publics. Cette structure voudrait, en effet, être fixée sur la modalité d'engagement des cabinets Atepa et Atelier 3, nonobstant le préfinancement consenti, qui ont présenté les projets d'architecture « *KinTech 2020* » et « *Kin Mic City* », pour lesquels le gouvernement de la RDC, à travers la BM aurait mobilisé les fonds de développement. L'estimation établie à un milliard de dollars de réalisation est tirée de quelle étude de faisabilité préalable ? La mise en place des technopoles s'accroche à quelle réalité socioéconomique de la RDC, en général et de

la ville-province de Kinshasa et de la ville de Lubumbashi, au Katanga, en particulier ? S'accorde-t-elle à un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme mis à jour ?, sont autant de questions que la SAC se pose et qui expriment ses préoccupations.

Revirement de la Banque mondiale

Pour les architectes congolais, en soutenant de tels projets et cette façon de faire, la BM se fourvoie, en voulant une chose et son contraire, à la fois. Ils ont clairement vu en l'attitude de cette institution de Brettons Wood, un détournement de sa vision en la matière, qui est d'encourager l'émergence d'un secteur privé en Afrique à travers des procédures claires et transparentes. Devant cette réalité, l'opinion fait

également constater que le projet des ZES que les intentions de Pape Demba Thiam veulent annihiler et qui est aussi soutenu par la BM a déjà dépassé le niveau des études pour celui de la réalisation ou de la mise en œuvre. Dans ces avancées, il a, par exemple, été noté que la ZES de Maluku aurait même déjà un titre de propriété. « *Les experts soutiennent que les technopoles sont un pari trop risqué pour l'avenir. En cherchant à mettre en place le projet des technopoles, le gouvernement et la Banque mondiale tiennent-ils compte des efforts, des énergies et des moyens tant financiers que matériels consentis notamment pendant les quatre années qu'ont duré les études de faisabilité du projet des ZES ?* », se demande-t-on.

La promotion de la jeunesse congolaise

Dans leur plaidoyer, les architectes congolais ont noté que leur profession, à l'instar de toutes les autres, est également soumise à des règles. C'est dans cette optique qu'interviendraient les accords de l'Union internationale des architectes (UIA), qui régissent notamment l'exercice de la profession d'architecte dans un pays hôte. Il y a également la réglementation type de l'Unesco concernant les concours internationaux d'architecture et d'urbanisme adopté en 1956 et révisé en 1978.

Par contre, relevant les potentialités que l'on trouve en RDC en matière d'architecture, notamment ses institutions de formation, la SAC a rappelé que la RDC est un pays dont la population est très jeune, regorgeant des talents et une diversité culturelle et que la création de la richesse passerait par l'émergence d'une classe moyenne à travers des opportunités. « *Tous ces Congolais formés ici et ailleurs sont également disposés à apporter leur expertise pour l'aménagement de notre territoire* », a noté cette association pour qui l'émergence d'une classe moyenne en RDC passera obligatoirement par l'accès, pour les bureaux d'études congolais, aux grands projets nationaux.

Pour ces architectes, loin d'être rassurés, les explications qui soutiennent ce projet des technopoles réconfortent leur idée selon laquelle la BM fait fi de ses propres recommandations quand certains intérêts ou les intérêts de certains sont en jeu. « *Doit-on comprendre que la BM et le gouvernement congolais, de concert, ont fait le constat de carence d'architectes et de planificateurs compétents dans le pays, ou du moins, dans la sous-région, s'accordant en conséquence sur un gré à gré des bureaux compétents et mécènes de surcroît ?* », se sont-ils demandé.

Lucien Dianzenza

SEMAINE AFRICAINE DE VACCINATION

Le directeur régional de l'OMS salue les progrès

Dans son message prononcé à l'occasion de la semaine africaine de vaccination, célébrée du 21 au 27 avril, le directeur régional de l'OMS Afrique, le Dr Luis Gomes Sambo, a reconnu que des progrès ostensibles ont été réalisés dans la lutte contre les maladies évitables par la vaccination dans la région africaine.

« *Nous avons réalisé des progrès importants dans le contrôle des maladies évitables par la vaccination telles que la rougeole, les épidémies de méningite à méningocoques de type A et la poliomyélite...* », déclare-t-il. Les efforts déployés par les pays en vue de l'introduction de nouveaux vaccins, ajoute-t-il, amplifient la dynamique actuelle en faveur de la vaccination. Ces progrès constituent un brillant exemple de ce qui peut être fait lorsque toutes les parties prenantes unissent leurs forces afin d'améliorer la santé des populations. Toutefois, laisse-t-il entendre, ces progrès ne peuvent être soutenus que si les vaccins sont fournis dans le cadre d'une approche intégrée de prestation des services de santé.

Placée sur le thème « La vaccination, une responsabilité partagée », le Directeur de l'OMS Afrique pense que ce thème de la quatrième édition de la semaine africaine de la vaccination interpelle tout le monde: « *Les gouvernements, les travailleurs de la santé, les parents, les familles et les communautés peuvent jouer pour soutenir la vaccination, tout comme l'importance de la vaccination. Tout le monde a un rôle à jouer dans la lutte contre les maladies évitables par la vaccination telles que la poliomyélite, la coqueluche, la rougeole, le tétanos, la diphtérie, la grippe, la diarrhée, la pneumonie, ou encore l'hépatite virale* ».

Puisque cette responsabilité concerne toute le monde, le Directeur de l'OMS Afrique invite la communauté à s'acquitter de la double responsabilité « *qui consiste à vous faire vacciner et à vous assurer que votre famille et les membres de votre communauté sont à jour des vaccins recommandés par les programmes de vaccination* ».

Pour le Dr Luis Gomes Sambo, tout le monde doit profiter de cette Semaine africaine de vaccination « *pour vérifier si nos familles et nous-mêmes sommes à jour des vaccins dont nous avons besoin* ». La Semaine africaine de vaccination est une manifestation au cours de laquelle les pays de la région africaine se mobilisent pour sensibiliser le grand public aux avantages de la vaccination et mènent différentes activités de rattrapage des enfants non vaccinés.

Aline Nzuzi

MINERAIS

Exploitation illégale de diamant en Angola, saisie d'or en RDC; l'Afrique centrale 'minée'

Les nouvelles en provenance de la province angolaise de Bié font état de l'arrestation d'une trentaine de ressortissants de la République démocratique du Congo (RDC), du Mali et du Congo Brazzaville pour fraude dans l'exploitation du diamant, selon une dépêche d'Angola press, reprise par l'agence Ecofin le 23 avril, tandis que les services spécialisés congolais ont mis la main sur un colis contenant de l'or dans la ville minière de Mbuji-Mayi.

Selon la source angolaise, les exploitants illégaux arrêtés et estimés exactement à trente-sept Africains ont été détenus durant toute une semaine après leur interpellation dans la province centrale de Bié. Cette intervention aurait été déclenchée après l'arrivée dans le secteur diamantifère angolais de plusieurs grands opérateurs, parmi lesquels le Russe Alrosa, le Sud-Africain DeBeers et Anglo-Américain. La détermination à assainir le secteur devrait permettre à l'Angola dont l'économie est tirée essentiellement par ses matières premières, comme le reste de l'Afrique subsaharienne d'ailleurs, d'augmenter sa production annuelle de diamant. Celle-ci pourrait ainsi passer à 9,5 millions de carats en 2014, contre 8,5 millions en 2013, soit un million

de carats en plus.

Le défi posé par les exploitants artisanaux dépasse les frontières angolaises car la RDC est elle-même victime de ce phénomène préjudiciable au développement du secteur minier, et surtout à la maximisation des recettes provenant de son exploitation. Il y a quelques jours, le 16 avril, les éléments de la police ont mis la main sur 250 kg d'or dans un sac d'arachides à Mbuji-Mayi, capitale du diamant. La brigade anti-fraude a saisi le colis à l'aéroport de Bipemba. Les informations provenant du ministère provincial des Mines ont permis d'établir une traçabilité. Il s'agit d'un colis de minerai en provenance de l'exploitation artisanale de la localité de Kanyama, au Katanga. Il est ainsi arrivé à la frontière avec le Kasai Oriental avant d'être acheminé ensuite de manière frauduleuse dans la ville minière de Goma, au Nord-Kivu. Mais l'opération n'a pas marché. L'on se rappelle que 98% de l'or extrait des mines congolaises sont sortis frauduleusement de la RDC au cours de l'année 2013. À ce sujet, un rapport des Nations unies a indiqué clairement que les pertes s'élevaient à plus de 400 millions de dollars américains. Preuve d'une situation intenable, il y a eu l'ultima-

tum adressé par la Gécamines à 20 000 creuseurs artisanaux pour quitter la carrière de cuivre de Luputo dans le Katanga afin de permettre à Luna Mining de mettre en œuvre le contrat conclu en début d'année. De ce qui précède, l'on comprend dès lors l'intérêt de renforcer les liens de coopération régionale pour venir à bout de ce fléau. Il est possible que la RDC passe progressivement d'une contribution financière du secteur minier de 9% à 25% en 2016, ont fait observer certains analystes. Mais pour y arriver, elle doit mettre en œuvre le cadre idéal capable d'encourager l'augmentation de la production minière tout en tenant compte de la Constitution, de l'Acte uniforme de l'Ohada et des engagements internationaux. Pour les milieux des affaires, plusieurs facteurs ont contribué à la faible contribution des recettes minières en RDC, notamment l'appauvrissement des milliers de travailleurs, le développement hors contrôle du secteur artisanal et le désordre qui s'en est suivi. Si hier il ne s'agissait que du diamant, aujourd'hui d'autres substances minérales se sont ajoutées, notamment le cuivre, le cobalt, l'étain et le coltant.

Laurent Essolomwa

PEINTURE

L'art mural des femmes de Makwacha exposé à Paris

Le vernissage, qui présente l'art mural du village de Makwacha au sud de la province du Katanga en RDC, a débuté le 8 avril et se clôture le 27 avril.

L'exposition Makwacha se déroule à la maison des Métallos située dans la capitale parisienne. Les femmes du village de Makwacha, apprend-on, peignent les murs extérieurs de leurs habitations à l'aide d'argile et de manioc, de la paume de la main et de pinceaux en crin d'animaux. Pour cette exposition qui répond à une attente formulée par les peintres elles-mêmes, indiquent les organisateurs, ces femmes congolaises ont réalisé expressément huit toiles monumentales qui témoignent de la force de cet art. Deux de ces femmes ont même effectué le voyage jusqu'à Paris. Selon les organisateurs, cette manifestation propose, au-delà d'une exposition, une rencontre avec trois de ces femmes qui ont souhaité faire partager leur passion, leur art, leur culture.

« À travers cette tradition artistique, les femmes de l'ethnie lamba deviennent les conteuses et dépositaires de l'héritage culturel et historique du village. Exposant les fresques au regard du passant, les femmes de Makwacha défendent et affirment leurs valeurs à la façon du Street Art ou du graffiti antique, les images se faisant voix publique. Renouvelées à chaque saison



Les femmes du village de Makwacha peignent les murs extérieurs de leurs habitations sèches, elles racontent les activités du village, les événements marquants de l'an passé, mais aussi les signes d'une mondialisation effrénée qui bouleverse leur vie quotidienne », fait-on savoir.

Une tradition ancestrale

Les femmes Lambas, apprend-on, perpétuent une tradition ancestrale où elles racontent leur vie quotidienne à travers des peintures éphémères réalisées avec des pigments naturels. Les murs de leurs cases sont les supports de ces peintures qui sont réalisées à chaque début de saison sèche et qui retracent les événements marquants de l'année écoulée.

Tous les ans, les murs racontent une nouvelle histoire. « Chaque femme, artiste singulière, prépare d'abord les murs de sa case avec un enduit naturel blanc. Elle va ensuite collecter de la terre et des cailloux aux alentours des villages, puis les malaxe pour obtenir une poudre qu'elle mélange avec de l'eau. L'ensemble devient une matière malléable applicable sur les parois de son habitation. À partir de diverses plantes dont elle extrait le jus, elle obtient des pigments végétaux. Elle peut ensuite entamer son œuvre à l'aide de ses mains comme uniques pinceaux », expliquent les organisateurs.

Patrick Kianimi

PROTECTION DES ENFANTS DE LA RUE

Mise en œuvre des activités génératrice des revenus pour les familles d'accueil

L'activité qui s'inscrit dans le cadre du Fonds social au développement 2012-2013 portant sur la réinsertion socioéconomique des enfants de la rue de Kinshasa, avec un financement de 500.000 euros, est issue d'un accord signé entre les gouvernements de la RDC et de la France.

Du 16 au 17 avril, la cellule de suivi du Fonds social de développement (FSD) confiée au Reejer (Réseau des éducateurs des jeunes et enfants de la rue) a organisé un atelier de mise en œuvre des activités génératrices des revenus (AGR) à l'intention des structures impliquées dans la protection des enfants de rue, particulièrement ceux impliqués dans la réinsertion de ces enfants dans les familles. Cette rencontre a donc permis aux différents acteurs de faire un échange d'expériences et de bonnes pratiques afin d'aboutir à la mise en

place d'outils de suivi des micro crédits attribués aux familles des enfants réunifiés afin de garantir leur stabilisation. Ce paquet comprend, outre la réinsertion familiale et l'hébergement, la scolarisation, la formation professionnelle, les micro crédits et appuis locaux aux familles.

Pendant deux jours et grâce à la formation assurée par M. Junior Kalonji de RDC Entreprise Développement, les participants ont produit des fiches de création des AGR en faisant la typologie des AGR. En tant que telles, les AGR qui doivent générer des bénéfices ne peuvent en aucun être considérées comme des activités à caractère social. Étant donné que les AGR doivent générer des recettes, les accompagnateurs qui viennent des structures aident les familles à atteindre cet objectif, notamment en faisant une bonne

gestion de l'AGR choisie.

En effet, le FSD à travers la réinsertion socioéconomique des enfants de la rue de Kinshasa poursuit deux objectifs majeurs. Il s'agit d'une part de renforcer les capacités des acteurs de la société civile œuvrant dans le domaine de réinsertion économique des enfants et jeunes de la rue et, d'autre part, appuyer les initiatives des ONG congolaises dans leurs efforts de réunification familiale des enfants de la rue de Kinshasa. Deux appels à projets en novembre 2012 et mai 2013 ont permis la sélection de neuf projets soutenus par treize associations locales. À en croire la cellule de suivi du FSD, la mise en œuvre de ces projets a permis non seulement la réinsertion de 933 enfants et jeunes bénéficiaires directs dont près de 40% des filles, mais aussi la construction d'un centre d'accueil et la réhabilitation d'une école. D'ici 2015, plus de 2800 enfants seront des bénéficiaires directs de ces projets. Des bureaux d'écoute seront mis en place et un bureau d'insertion professionnelle sera créé afin d'aider les jeunes formés à trouver un emploi ou un stage. Pour y parvenir, le Reejer, avec l'appui de France Volontaires, poursuivra la dynamique de renforcement des capacités des structures soutenues via des échanges d'expérience et des visites régulières pour un suivi individualisé.

Gypsie Oïssa Tambwe

FOOTBALL

Youssef Mulumbu inquiet de la situation des Léopards de la RDC

Fier de son trophée de meilleur joueur de West Bromwich Albion en Premier League anglaise, Youssef Mulumbu exprime cependant son inquiétude sur la situation de l'équipe nationale de la RDC qui n'a pas encore de sélectionneur alors que les éliminatoires de la CAN 2015 au Maroc pointent déjà à l'horizon.

Le milieu récupérateur international congolais a été élu meilleur joueur de West Bromwich Albion pour la saison 2013-2014 en Premier League en Angleterre. Au cours d'une interview accordée à Leopardsfoot.com, il a tenu à parler de la situation des Léopards qui lui tient particulièrement à cœur.

"J'ai eu l'occasion de discuter avec le président de la Fécofa. Comme la plus part des internationaux qui évoluent en Europe, nous sommes inquiets. Nous attendons la nomination du nouveau sélectionneur et personnellement, j'attends cela pour faire vraiment le point avec lui pour savoir quels seront les objectifs et quel sera le groupe qu'il

compte constituer car avant la CAN, n'ayant disputé aucun match amical, ce sont les qualifications qui vont déterminer notre parcours. Aujourd'hui, on ne peut même pas évaluer le niveau de notre équipe nationale car ça va faire, 3, 4 dates Fifa que nous n'avons pas exploitées", a-t-il fait remarquer.

Et d'un ton interpellateur, il a attiré l'attention de l'opinion : "Lorsque les autres se préparent, nous, on laisse filer le temps et comme d'habitude, on va se réveiller la veille pour travailler dans la précipitation et dans l'urgence en exigeant en plus des résultats. Ce n'est pas une bonne chose. Cette fois-ci, avec la génération que nous avons, nous voulons faire preuve de professionnalisme en sensibilisant les autorités pour que tous ensemble, gouvernement, staff technique et joueurs, nous puissions redonner à la RDC la place qu'elle mérite et qu'elle a connu jadis".

S'il se préoccupe de la situation de l'équipe nationale de la RDC dont il

est capitaine, Youssef Mulumbu a tout autant déclaré sa fierté pour son trophée de meilleur joueur de son club. "Je suis très honoré et très fier sachant que c'est une saison très difficile pour WBA. Et puis ça fait toujours plaisir d'avoir une distinction personnelle à ce niveau, surtout qu'elle vient me distinguer sur une performance individuelle sur toute une saison... C'est la récompense de toute une année de travail", a affirmé le joueur formé au Paris Saint-Germain en France et passé par Amiens en L2 française avant de rejoindre WBA en Angleterre où il preste depuis cinq ans.

Martin Enyimo



Youssef Mulumbu et son trophée de meilleur joueur de WBA pour la saison 2013-2014

KINSHASA

La Fondation Tiozzo organise un gala de boxe

Le gala de boxe qu'organisera la Fondation Tiozzo et la Fédération congolaise de boxe à Kinshasa consistera en des combats de championnat national, de boxe amateur et professionnelle.

La Fondation Tiozzo de l'ancien boxeur français Christophe Tiozzo et la Fédération congolaise de boxe organiseront, le 28 juin 2014 à Kinshasa, un gala de boxe, informe le secrétariat exécutif de la Fédération relayé par l'Agence congolaise de presse. L'on notera la participation des pugilistes rescapés des éliminatoires du championnat national de boxe à cet événement qui se tiendra sous le haut patronage du président de République, Joseph Kabila Kabange.

L'on apprend, par ailleurs, que la finale du championnat national va se dérouler en trois combats des différentes catégories. En super léger, Makangila Vela (Bébé Rico) sera face à Kwesa Katemo; en catégorie welter, Nzau Dieu Merci croisera les gants avec Éric Kayina; en catégorie lourd-léger, Udjadja de la province du Katanga va combattre Moroy Saditu de la province du Bas-Congo.

Chez les amateurs internationaux dames, Ndongala Rosette affrontera une Française, alors que chez les messieurs, Bola Konga combattra un Français. En boxe professionnelle internationale version ABU, Maduma (RDC) va s'expliquer avec un Ghanéen en catégorie léger; et Matamba Debach boxera contre un Gabonais dans un combat où le titre continental sera en jeu. Pour arracher le titre francophone de l'UFB en catégorie lourd-léger, Mwekasa Zacharie de la RDC se mesurera au champion belge Alex Jure, tandis que Junior Ilunga Makabu sera face à un champion sud-africain pour le titre mondial WBC.

M.E.



Les délégués des structures de protection des enfants de la rue pendant la formation

KOUILOU

Les commandants et officiers de la gendarmerie formés à l'élaboration de programmes d'activité

Le commandant de région de gendarmerie du Kouilou, le colonel Placide Ngombé, a ouvert, le 23 juin à Pointe-Noire, un séminaire de planification annuelle des activités des unités et services de son département.

Le séminaire a pour objectif de vulgariser le plan d'action annuelle du commandant de la région de gendarmerie du Kouilou en vue de son appropriation par les différents commandants d'unités aux fins de l'élaboration par ces derniers de leur programme d'activités à soumettre à l'approbation de la hiérarchie. Il regroupe jusqu'au 25 avril les officiers d'état-major, le commandant du groupement de gendarmerie ferroviaire et d'autres commandants d'unité.

Organisée sous l'instruction du général de brigade Paul-Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale, cette conférence, la première du genre au Kouilou, est



Les commandants d'unités et officiers d'état-major posant avec le colonel Placide Ngombé. (© Adiac)

déterminante pour les cadres de la gendarmerie dans le management des structures de gendarmerie du Kouilou, a indiqué le colonel Placide Ngombé à l'ouverture du séminaire. «La conférence qui s'ouvre ce jour au profit des officiers d'état-major et des commandants d'unité de gen-

darmerie du Kouilou vient à point nommé pour concrétiser les recommandations de la dernière conférence de planification organisée à Ewo dans la Cravette-Ouest par le commandement de la gendarmerie nationale, au cours de laquelle les commandants des régions devaient

faire les enseignements à leur base pour une bonne application des instructions du plan stratégique du commandement de la gendarmerie nationale», a ajouté le colonel Placide Ngombé.

Il a rappelé que la gendarmerie jouait un rôle déterminant dans la sécurisation des institutions, des concitoyens ainsi que de leurs biens, avec le ferme soutien de l'État. «Le commandement de gendarmerie du Kouilou a pris toutes les dispositions et toutes les mesures pour donner un sens élevé à cet exercice rigoureux et désireux d'accroître les performances de gestion de nos unités par leur commandants», a martelé le commandant de région de la gendarmerie du Kouilou.

Par ailleurs, a-t-il renchéri, en raison de son importance toute particulière, cette conférence permettra des échanges entre participants afin de recueillir des informations de qualité et surtout de proposer

d'excellents programmes d'activité par la prise en compte du plan d'action du commandement de région de gendarmerie du Kouilou.

Ce plan d'action déterminera les tâches à mener dans les domaines de l'organisation structurelle et fonctionnelle, la gestion des ressources et la disponibilité opérationnelle, la formation et l'entraînement des personnels, l'activité opérationnelle, les activités de cohésion, la communication, le pilotage, le suivi, l'évaluation ainsi que le contrôle des activités. «Cette démarche vise à parfaire dans les domaines précités en prise directe avec les responsabilités du commandant d'unité le sens de la planification du pilotage, du suivi, de l'évaluation et du contrôle d'activité», a dit le colonel Placide Ngombé avant de solliciter l'attention des participants durant les trois jours des assises.

Charlem-Léa Legnoki

La campagne de vaccination au rotavirus lancée à Pointe-Noire et dans le Kouilou

Au Kouilou, le lancement officiel a eu lieu le 23 avril dans la communauté urbaine de Madindo-Kayes en présence de Jean-Charles Ondonda, maire de la ville. Tandis qu'à Pointe-Noire, le démarrage de la campagne s'est tenu le 24 avril, au centre d'hygiène scolaire, sous la présidence de Pierre Sama, secrétaire général de la ville.

Le rotavirus cause 26% des décès et représente la deuxième cause de mortalité en République du Congo après le paludisme. Il est également la première cause de diarrhée aiguë sévère chez les jeunes enfants. Pour protéger les enfants contre la diarrhée et les vomissements causés par une infection à rotavirus, le ministère de la Santé et de la Population, à travers les directions départementales du Kouilou et de Pointe-Noire, organise une campagne de vaccination contre le rotavirus. L'objectif de cette campagne est de diminuer le taux de mortalité dans ces deux départements. Cette campagne concerne les enfants âgés de deux à cinq mois. Il faut reconnaître que le rotavirus est responsable de 41 à 46% des cas de diarrhée. Il est un motif important de consultation et d'hospitalisation chez les nourrissons et les enfants de moins de cinq ans. Ce virus provoque plus de décès liés à des diarrhées chez les enfants de moins de cinq ans que tout autre agent dans les pays à forte mortalité infantile. Et presque tous les enfants dans le monde sont infectés par

un rotavirus au cours des cinq premières années de leur vie. Le vaccin diminue les hospitalisations chez les nourrissons à 96%. D'où son importance. Pour cela, l'enfant doit être immunisé deux fois, pendant les deuxième et troisième mois. Le vaccin est sans rappel. Pour la première fois, la République du Congo va utiliser le vaccin du rotavirus pour lutter contre les maladies diarrhéiques les plus fréquentes chez les enfants. À en croire les experts de la santé, ce nouveau vaccin va permettre non seulement de combattre la mortalité liée à la diarrhée des nourrissons, mais également de réduire l'incidence des formes graves d'hospitalisation, le poids médico-économique des consultations et les arrêts de travail pour les parents du fait de cette maladie. Cette campagne de vaccination a été précédée par la Semaine africaine de vaccination, qui a démarré le 22 avril et prendra fin le 28 avril. Elle s'inscrit dans le cadre de la troisième Semaine africaine de vaccination, et pendant une semaine, tous les nourrissons de deux à cinq mois seront vaccinés au rotavirus contre l'épidémie de la diarrhée. Organisée à l'initiative du Programme élargi de vaccination (PEV) et du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la campagne doit permettre de faire la promotion des bonnes pratiques vaccinales et sanitaires par rapport à la situation épidémiologique du pays.

Prosper Mabonzo

JOURNÉE INTERNATIONALE DU LIVRE

L'AJC rend hommage à l'écrivain Jean-Baptiste Tati-Loutard

Ladite journée a été célébrée ce mercredi 23 avril au centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, situé dans le premier arrondissement Lumumba, par l'association Appui à la jeunesse congolaise (AJC) en présence des autorités civiles et militaires de la ville océane et de nombreux invités.

En effet, la célébration de cette journée a été marquée également par la remise des prix du concours organisé sur la connaissance de cet écrivain et par des témoignages faits par plusieurs invités sur ce personnage.

S'exprimant pour leur part sur le choix porté sur l'écrivain Jean-Baptiste Tati-Loutard, Alain-Rock Ngoma et Sylvain Haoussa-Élenga, respectivement directeur du centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard et président de l'association AJC, ont expliqué que l'écrivain avait par ses ouvrages marqué la lit-



térature congolaise en particu- nales et internationales», ont-

Les participants à la cérémonie. (© Adiac)

lier et mondiale en général. «Pour l'association AJC, le poète et ministre Jean-Baptiste Tati-Loutard est une figure emblématique de la littérature et de la politique congolaise qui a embrassé avec bonheur tous les genres littéraires, arrachant de nombreuses distinctions natio-

ils déclaré.

Rappelons que le 23 avril a été déclarée Journée mondiale du livre et du droit d'auteur par l'Unesco en novembre 1995 à la demande de l'Espagne. L'AJC est une association culturelle et humanitaire internationale.

Séverin Ibara

ART CHORÉGRAPHIQUE

Des professionnels du monde attendus à Brazzaville et Pointe-Noire

La cinquième édition de Rue Dance Congo se tiendra à Brazzaville et à Pointe-Noire. La manifestation, prévue pour juin prochain, va rassembler des danseurs d'Afrique, d'Europe et d'Asie dans les différents espaces publics de ces deux villes.

Organisée par l'association Studio Maho en partenariat avec des ONG et associations étrangères avec le soutien d'institutions et organismes internationaux, cette manifestation a pour but de promouvoir la danse et de l'art chorégraphique en tant que facteurs d'union et de concordance des relations interpersonnelles.

Cette édition va faire la part belle dans la programmation à la gent féminine à travers les différentes compagnies et groupes invités. Ainsi, les danseurs,

danseuses, metteurs en scène, scénographes, musiciens, comédiens et auteurs vont montrer au public la beauté des gestuelles et de l'expression corporelle en toute liberté par le biais de prestations grand public agrémentées des bruitages ambiants des passants, de leurs cris, des klaxons de véhicules, des gazouillements d'oiseaux et des jacassements d'animaux... Les artistes qui vont se produire à Brazzaville et Pointe-Noire viennent de Madagascar, de la République



démocratique du Congo, du Cameroun, du Burkina-Faso, d'Afrique du Sud, du Niger, du Sénégal, de France, d'Allemagne, de Corée du Sud et du Congo-Brazzaville.

Pour les amoureux de Rue Dance Congo, cette activité culturelle sera un moment propice pour échanger à travers des rencontres, discussions et

ateliers animés par des professionnels de cet art. Ces ateliers de créations ou Décors urbains, qui ont lieu pour la deuxième fois en marge du festival, seront l'occasion de proposer de nouveaux outils créatifs, un approfondissement des connaissances des réalités du corps et de l'espace, des ouvertures culturelles par le biais d'ateliers encadrés par des artistes expérimentés, tout en souhaitant préserver l'esprit de liberté et d'aventure. «Cette approche permet de proposer des outils pour aller d'une part vers une expression plus approfondie, authentique et personnelle grâce à un travail de connaissance des réalités énergétiques et anatomiques du corps, d'autre part une ouverture artistique par la confrontation à l'œuvre et la démarche artistique avérée», a dit Florent Mahoukou, directeur de l'association Studio Maho, qui depuis 2012 a élargi sa vision et ses ambitions en initiant et implantant

l'événement Rue Dance dans différents pays d'Afrique dans le but de mettre en place un réseau culturel panafricain dit Réseau Rue Dance. Contribuer au développement culturel, social, économique et politique à travers les messages dispensés par ses actions chorégraphiques, d'abord en République du Congo et dans le reste du monde, est l'un des credos de cette plateforme.

Plusieurs professionnels du monde de la danse sont attendus à Brazzaville et Pointe-Noire. C'est le cas de Stefan Swartz, directeur de programmation de Tanz Haus Dusseldorf, de Rick Takvorian, directeur manager de Kulturbetrieb Stadt Aachen (Allemagne), de Bob Meijs, directeur d'Afrovibes Amsterdam (Pays-Bas), de Lee Young-Ho, directeur artistique de SI Dance (Corée du Sud), et de Philippe Chamaux, directeur adjoint du CDN de Haute-Normandie (France).

Hervé-Brice Mampouya

MOTS FLÉCHÉS N°024

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

HOMME DE CHAMBRES VORACE	FLÉCHIT SOUS LE POIDS PRESSE BIEN	GROUPÉS AVEC PROFIT	ON LA REND EN DERNIER	SIÈGES	COMME LE PIED DU LOUP VÉRIFIER L'ÉTAT	PETITS CARNIVORES
			NICHE DE MOSQUÉE GESTES COMMERCIAUX			
MALAXÉ SORT SON ARME À FEU				CHANGE D'ATMOSPHÈRE MORCEAU DE JAMBE		
				NON MILITAIRE DE LA JOIE AU STADE		
ENTRE DEUX LISIÈRES ICI, À L'ÉTUDE		TYPE DE CAISSE APPROVISIONNE				
	ANNULES LE CONTRAT BATTU					ON Y EST EN GARD
FROMAGE À PEAU ROUGE GARANTI			ÉCLUSENT ESPIONS BIEN INTRODUITS			
				DANS LE PORTE-MONNAIE	FASSE ÉCLATER SA JOIE RAYON DE LUMIÈRE	
COMPLÈTEMENT DÉMORALISÉ	RUSER LIQUIDATEUR DE BIENS				ABRÉGÉ POUR UNE VITESSE GOUSSE DE HARICOT	
			BAGARRE	BALLE BIEN PLACÉE CONTENANTS		RÉALISE
ESTUAIRE ELLE ÉVOLUE SUR LA GLACE		MOIS RÉPUBLICAIN ÉCLOS				
					PETITES SURFACES	DÉPARTEMENT DU SUD-OUEST
PEUPLE NOMADE DU SÉNÉGAL	POIDS EMPORTÉ EN BALLON PAS LES AUTRES		MOUVEMENT DE LA JAMAÏQUE GRECQUE			
			HUMUS SYMBOLE DE MÉTAL PRÉCIEUX			
C'EST ELLE QU'ON LIT EN PREMIER POLICIER		BRISÉE EN MILLE MORCEAUX			REGISTRE DU COMMERCE	
		ANCIENNE NOTE DE MUSIQUE	COGNE FORTEMENT			

SUDOKU N°024

>FACILE

		8	5				9	6
	4		3		6		2	1
6	5			7	9	3		
			7			1		9
		6		3		2		
7		5			1			
		3	4	9			1	2
4	1		6		8		3	
8	7				3	4		

>MOYEN

3	8			4		9	2	
	4			1		3		
9			3		2			5
7			6					
		9				1		
					3			2
1			9		7			6
		7		3			5	
	2	8		6			3	9

>DIFFICILE

	3	4		6	8	9	5	
6			3		1		4	
4	7				3		9	
3				4				6
	1		5				8	4
	4		9		5			7
	8	9	7	2		4	1	

MOTS CROISÉS N°024

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

>HORIZONTALEMENT 1. Elle se comporte en vandale. - 2. Éviter les contacts. - 3. Récidive. - 4. Coule en Suisse. Signé lors d'une embauche définitive. De quoi se faire des ronds. - 5. Pour se préparer une petite compote. Point. - 6. Art nouveau. Place d'une affaire rondement menée. S'est embarqué dans une sacrée aventure. - 7. Sa valeur dépend du tirage. Marques de produits. - 8. Préposition. Du blanc qui empoisonna l'existence des peintres. - 9. Liée. Mesure la résistance. - 10. Pimenté. Cardinal.

>VERTICALEMENT A. Un joueur pour lequel chaque mot compte. - B. Déjoue les pronostics. C'est gratuit. - C. Amande de coco décortiquée. Pronom personnel. - D. A une pupille à protéger. Quelques lignes en plus. Ancienne Europe. - E. A du mal à se plier à la vie en communauté. - F. Charnière. Pour jouer ou pour manger. - G. Machine. Sifflée. - H. À elle les gros titres. Porte le barda comme un bardot. - I. Pronom réfléchi. Ustensiles de montagnards. - J. Ce ne sont pas des hommes de contacts. De plus.

MOTS À MOTS N°024

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et trois lettres proposés, composez un troisième mot de sept lettres.

- ① **MOTO** + **CEP** =
- ② **ATRE** + **TOC** =
- ③ **CIEL** + **ERS** =

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°023

A	G	S	G	C	M						
I	N	A	L	T	E	R	E	A	R	E	C
G	R	O	S	P	O	R	T	E	U	R	S
H	L	B	A	T	I	M	E	N	T	G	
I	C	A	R	E	O	L	I	P			
W	C	L	N	O	N	A	L	E	A		
I	V	E	T	T	E	A	B	E	T	I	
O	S	E	E	R	I	G	E	R	A	M	
T	R	E	U	I	L	R	A	D	I	A	
P	E	R	F	O	P	O	S	E	B		
P	O	N	E	O	E	T	A	L			
N	A	I	S	S	A	N	T	E	O	L	E
V	I	U	L	E	P	A	U	L			
D	E	C	O	R	E	A	I	G	R	I	T
R	A	N	I	D	R	A	I	N	E	E	
L	E	S	E	M	U	T	S	E	R	T	

SUDOKU N°023

1	3	9	7	8	6	2	5	4
5	6	8	1	4	2	7	3	9
7	4	2	5	3	9	1	8	6
6	7	3	9	2	1	8	4	5
4	8	1	3	7	5	9	6	2
9	2	5	8	6	4	3	7	1
3	1	6	2	5	7	4	9	8
8	9	4	6	1	3	5	2	7
2	5	7	4	9	8	6	1	3

9	8	4	2	3	5	1	6	7
1	7	5	6	8	4	9	3	2
6	3	2	1	9	7	5	8	4
7	6	3	4	1	9	8	2	5
4	9	8	5	6	2	7	1	3
5	2	1	8	7	3	4	9	6
8	5	9	7	2	6	3	4	1
2	1	7	3	4	8	6	5	9
3	4	6	9	5	1	2	7	8

MOTS CROISÉS N°023

P	A	R	T	I	C	I	P	E	R
E	T	O	I	L	E	R	U	E	
R	O	N	R	O	N	N	E	S	
S	U	C	T	O	I	U	S		
I	T	E	M	B	E	T	T	E	
F	S	A	L	I	R	A	M		
L	P	T	A	T	A	T	E		
E	O	N	B	E	C	I	L		
U	S	I	N	E	M	I	T	E	
R	E	S	P	L	E	N	D	I	R

MOTS À MOTS N°023

1/ PRÉVISION - 2/ SANGLOTER - 3/ CRINOLINE.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PANAFRICAIN

«Entre le marteau et l'enclume» en compétition

Entre le marteau et l'enclume du réalisateur congolais Amog Lemra est en compétition dans la catégorie longs métrages à la onzième édition du Festival international du film panafricain qui a lieu à Cannes (France) du 23 au 27 avril.

Tourné en 2012 à Brazzaville avec des comédiens locaux, ce film sera projeté le 26 avril en soirée. Cette fiction de 98 minutes met en lumière le comportement de Pascal, riche chef d'entreprise, sans scrupule, qui, chaque matin, passe dans un grand hôtel où il a ses habitudes et s'envoie en l'air avec différentes partenaires... Pascal élabore un plan pour conquérir la femme de Prosper, son employé. Une femme très religieuse au détriment de son foyer, se voit manipulée et abusée par son pasteur, et, pour une histoire de poste de télévision, une famille va se déchirer. Pour une bêtise de Pascal, toute une chaîne humaine s'ébranle. «Il est important d'être présent à ce festival parce que la reconnaissance est dans la créativité. Les récompenses sont relatives, mais c'est toujours un plaisir de recevoir un trophée. Encore une fois, tu peux recevoir un trophée à Dubaï et ne pas être sélectionné à Écran noir, tout est relatif», a déclaré Amog Lemra.

À cette onzième édition du festival sont prévues cinq soirées de gala, avec la projection de cinquante films de plus de trente pays.

Le Festival international du film panafricain de Cannes est une plateforme d'exposition du cinéma et de ses métiers, des arts et des savoir-faire, mais également de l'innovation, de la culture et de l'événementiel. Moteur de développement de l'industrie du cinéma et des arts panafricains, le festival recherche en permanence des solutions spécifiques au développement du cinéma et des arts panafricains. Avec un marché en plein essor, le festival est depuis plus de dix ans au service du développement du cinéma et de la mode et depuis vingt-sept ans à celui des affaires culturelles.

Le Festival international du film panafricain offre un soutien permanent au développement des projets et une expertise dans leur accompagnement. Il est au cœur de la diffusion et de la promotion des films, de la mode, de la musique, du livre. Il représente un espace pour entretenir, renforcer, développer les partenariats.

Hermione Désirée Ngoma

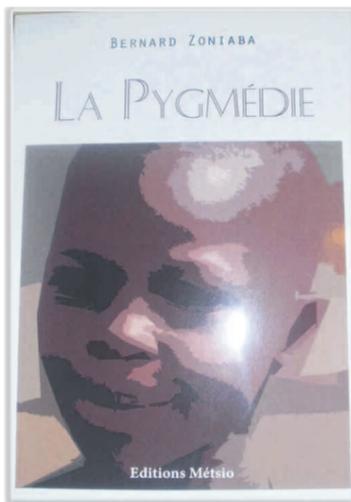
PUBLICATION

«La Pygmédie» de Bernard Zoniaba présenté à titre posthume

C'est à l'occasion de la célébration de la dix-neuvième Journée internationale du livre et du droit d'auteur que le ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec la direction générale du Livre et de la Lecture publique, a présenté à titre posthume le 23 avril à Brazzaville l'ouvrage de Bernard Zoniaba intitulé La Pygmédie.

Dans cet ouvrage de 302 pages et 18 chapitres publié aux Éditions Métsio, l'auteur nous relate l'histoire d'un jeune garçon pygmée dénommé Demi-Dakar. Malgré son jeune âge, il connaissait toute la science de la forêt. Bon travailleur. Un anthropologue et agent sanitaire français le découvre lors d'une campagne de vaccination. Il le fait sortir de la forêt et l'emmène à Impfondo pour l'inscrire à l'école régionale.

Ses études terminées, Demi-Dakar est embauché par l'administrateur de la région, il travaille pendant dix années. C'est ainsi qu'il assimile la culture occidentale. Le jeune pygmée sera injustement renvoyé par M. Vaillant, le député lui refusera sa protection. Ce dernier cherchera à tuer M. Vaillant parce qu'il l'a humilié sans raison. Il exécuta le député Boma Zonko qui n'a pas cru à son innocence et l'a injurié publiquement. Les villageois se sont mis à le fouetter copieusement, le malheureux s'évanouit. Il est conduit



d'Impfondo à Épéna par les deux gendarmes qu'il tua en route parce qu'ils n'avaient aucun respect pour lui, le traitant de voleur et de bandit.

Le professeur Mukala Kadima Nzuj, présentant l'œuvre, a dit: «Le texte qui est en notre possession est un texte intégral, il n'a subi aucune simplification, ni allongement, il est publié tel que l'auteur l'a voulu» Et de poursuivre: «J'ai lu avec plaisir le roman de Bernard Zoniaba, j'ai été sensible à sa construction rigoureuse, aux jeux de retours en arrière et de projection. J'ai été séduit par son art de raconter; le changement des temps, l'abondance du dialogue et la description des personnages qui rendent le récit extrêmement vivant, je vous recommande de le lire.»

Emma Mireille Opa, directrice générale du Livre et de la Lecture publique pense que le livre constitue le patrimoine le plus précieux de l'humanité. Elle a profité de l'occasion pour éclairer l'opinion sur la question du droit d'auteur, qui est une rétribution permettant aux concepteurs d'une œuvre de gagner leur pain et a tiré la sonnette d'alarme sur le danger qui représente le photocopage, la piraterie qui annihile la créativité. L'évolution des supports d'information a permis au livre de s'adapter au développement de la science, le livre numérique en est le résultat. «D'aucuns pensaient que le numérique causerait la disparition du livre. Il convient de signaler qu'il ne saurait exister de conflit entre le livre papier et le livre numérique. Peu importe le support, que ce soit le papier ou le numérique, le livre reste le livre. À nous de le lire selon le support disponible», a signifié la directrice. Elle a félicité par ailleurs les Éditions Métsio de leurs efforts pour publier les manuscrits de Bernard Zoniaba qui souffraient depuis longtemps dans un tiroir. La directrice a annoncé la tenue très bientôt de la première édition de la Foire du livre à Brazzaville.

Pour Ana Elisa de Santana-Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, l'Unesco a pour mission de placer la culture au cœur des activités écono-

miques, politiques et sociales. Cette journée nous permet de célébrer le livre dans lequel s'exprime la sensibilité humaine, le désir d'échanger idées et connaissances afin de promouvoir la compréhension et la tolérance.

Pour elle, le monde est en pleine évolution, cette mutation remet en cause la définition même du livre qui pose la question du statut de l'auteur à l'ère du numérique. À cet effet, l'Unesco est à la pointe des nouveaux débats sur la dématérialisation des livres et les droits des auteurs.

À cette même occasion, Motse Akanati, directrice des Éditions Métsio, a fait un bref aperçu de cette publication. Cet ouvrage, dit-elle, constitue un plaidoyer pour le dialogue interculturel et un réquisitoire pour la tolérance et le respect de différence. «Au-delà de la déclaration universelle des droits de l'homme qui fait obligation de respecter les droits des peuples autochtones, c'est pour cela que nous avons choisi de le publier en premier secteur», a-t-elle indiqué

Elle a lancé à cet effet un appel au soutien, car les Éditions Métsio sont la première maison d'édition congolaise dirigée par une femme.

Rappelons que Bernard Zoniaba est décédé en 2001, à l'âge de 72 ans.

Rosalie Bindika

TENNIS DE TABLE

Les pongistes congolais au Japon pour la Coupe du monde

Les athlètes ont quitté Brazzaville pour Tokyo dans la matinée du 24 avril. La compétition mondiale se disputera du 28 avril au 5 mai.

Les pongistes congolais, seniors hommes et femmes, auront fort à faire dans cette Coupe du monde par équipe puisqu'ils partagent les mêmes groupes que certains pays qui tiennent le haut du pavé de cette discipline au plan mondial. Les hommes qui évolueront en deuxième division vont se mesurer, tour à tour, avec l'Angleterre, la Slovaquie, la Turquie et Israël. Tandis que les femmes, classées à un niveau inférieur que les hommes, vont en découdre avec la Moldavie, l'Indonésie, la République Dominicaine, le Kosovo et le Kirghizstan.

Sur le papier, le Congo ne semble pas avoir les faveurs des pronostics. Heureusement que les rencontres ne se joueront pas sur le papier et que les pongistes congolais auront leur mot à dire. Le premier vice-président de la Fédération congolaise de tennis de table (FFCTT), Jean-Marie Okouna, l'a d'ailleurs souligné avec un élan d'optimisme. «Nos athlètes auront des adversaires de taille. Mais ils se sont préparés pour réaliser de bons résultats

pour honorer le pays comme ils l'ont fait par le passé. Nous croyons en nos chances de remporter des médailles dans cette compétition», a-t-il déclaré.

Les pongistes sélectionnés...

Pour atteindre les objectifs fixés, la FCTT a retenu les cali-



Une série de rencontres de tennis de table crédit photo Adiac

bres reconnus par leurs talents et leurs résultats dans diverses compétitions internationales. Ainsi, chez les femmes, Han Xing sera alignée. Cette pongiste Diable rouge a été sacrée

championne d'Afrique des Nations en juillet 2013, lors de la 21e édition de la compétition disputée à Oyo, dans le département de la Cuvette. Son palmarès est nanti de plusieurs autres trophées internationaux. Il y a, par ailleurs, Jolie Ivosso, championne du Congo en titre chez les seniors femmes, Nova Lo-

Said, Christ Biénatiki champion du Congo en titre avec son dauphin Michel Liyandzi. Ces deux derniers pongistes sont rentrés d'Égypte, il y a quelques jours, où ils ont remporté une médaille de bronze dans une compétition par équipe. Le palmarès de ces pongistes n'est donc pas exhaustif.

En rappel, l'année dernière les pongistes congolais ont réalisé des prestations moyennes dans les compétitions auxquelles ils ont pris part. Ils ont totalisé 17 médailles dont deux en or, cinq en argent et dix en bronze. Cette Coupe du monde est donc une occasion pour eux d'allonger leur palmarès en remportant plusieurs médailles, en or notamment, pour hisser haut l'étendard du pays. Ce tournoi international sert également de préparation des pongistes aux Jeux africains de l'année prochaine. Car, Jean Marie Okouna a expliqué qu'il faut plus de compétitions pour permettre aux techniciens d'évaluer continuellement le niveau d'évolution des athlètes, corriger leurs lacunes et mieux les outiller. Pour cette Coupe du monde, les pongistes sont conscients qu'ils ont l'obligation des résultats.

Rominique Nerplat Makaya